

LE JOURNAL DE LA VENDEE

Le bimensuel du Conseil Général

Alors que le procès va enfin s'ouvrir Marée noire de l'ERIKA : la Vendée veut la vérité



Le 12 février prochain, s'ouvrira le procès de l'ERIKA. Il aura fallu attendre plus de sept ans pour que les personnes touchées par ce drame écologique, mais aussi économique, aient l'espoir de voir les responsables enfin condamnés. La Vendée, partie civile, attend de ce procès une juste indemnisation des victimes pour les préjudices subis, et que toutes les mesures réglementaires pour empêcher une nouvelle catastrophe de ce type soient enfin prises. (page 12).

Le logement, clé de la qualité de vie vendéenne

Le dynamisme que connaît aujourd'hui la Vendée dans le domaine de l'habitat est l'une des meilleures preuves de la bonne santé de notre département. Cependant, le boom démographique a entraîné une hausse des prix du foncier qui, si elle commence

tout juste à se stabiliser, complique la recherche d'un logement pour les familles à faibles revenus. En prenant la compétence en matière d'aides à la pierre, le Conseil Général a deux objectifs : éviter les conséquences négatives d'un développement qui

serait non maîtrisé, et aider les foyers les plus modestes, d'une part à se loger dans des conditions décentes, et d'autre part à rejoindre les 76% de Vendéens qui sont aujourd'hui, et c'est un record national, propriétaires de leur logement.

À LIRE

Dossier pages 6-7

- Le boom de la construction en 2006
- Les principes du logement social en Vendée
- HLM : des rénovations régulières
- Comment faire du neuf avec de l'ancien
- Propriétaire : un rêve à la portée de tous
- Philippe de Villiers : «Le logement, facteur de dynamisme et de qualité de vie»

SOMMAIRE

VENDEE ACTIVE [Pages 2-3](#)

À DÉCOUVRIR [Pages 4-5](#)

DOSSIER [Pages 6-7](#)

LE FAIT DE LA QUINZAINE [Page 8](#)

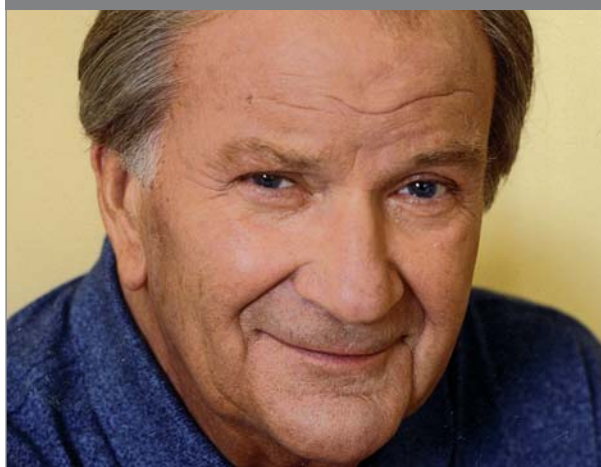
AU QUOTIDIEN [Page 9](#)

SORTIR EN VENDEE [Pages 10-11](#)

ÉVÉNEMENT [Page 12](#)

SPECTACLES DE VENDEE [page 10](#)

Pierre Mondy sur les planches vendéennes



Aéroport Gérer des terminaux d'aéroports au milieu des champs ?

Page 2



A la Boissière-de-Montaigu, en pleine campagne, l'entreprise RESA, l'un des leaders mondiaux dans le domaine des logiciels et systèmes informatiques des aéroports, a élu domicile. Les systèmes informatiques les plus perfectionnés y sont développés tandis que plus de 120 aéroports à travers le monde dépendent des services de l'entreprise.

Page 3

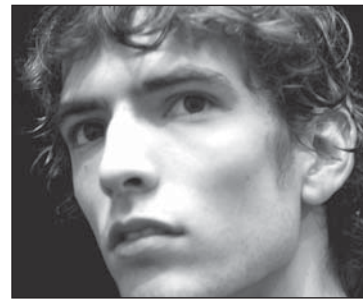
Géothermie Respect de l'environnement et économies budgétaires

Se chauffer à la géothermie. C'est ce que font 95% des foyers suédois. Aujourd'hui en France, la technique a le vent en poupe : 10 à 15% des maisons en sont équipées, contre 5% il y a 6 ans. Explication d'une technique qui allie respect de l'environnement et économie du budget énergétique.



Page 4

Ballet de l'Opéra de Paris Audric Bezard, jeune Vendéen à la conquête d'une étoile



Les Spectacles de Vendée accueillent dernièrement les danseurs du Ballet de l'Opéra de Paris à Chantonay. Parmi eux, Audric Bezard, jeune Vendéen de 24 ans, qui a intégré la prestigieuse institution depuis plusieurs années et vient tout juste d'être nommé «sujet». Nous l'avons rencontré afin qu'il nous raconte son parcours et la passion qui le pousse, depuis sa plus tendre enfance, à vouloir décrocher les étoiles.

Page 5

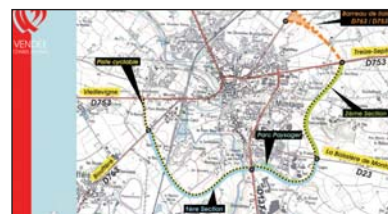
Emily Loizeau Une révélation pour la chanson française

Avec la sortie de son premier album *L'Autre bout du monde*, Emily Loizeau, chanteuse mi-anglaise mi-vendéenne, sort de l'ombre. Après avoir reçu le prix Adami-Bruno Coquardix, la jeune artiste rencontre un succès croissant auprès du public au cours de sa tournée actuelle.



Page 8

Sécurisation et fluidification du réseau routier Ouverture de la 1^{ère} partie du contournement de Montaigu



Grâce à l'ouverture de la 1^{ère} partie du contournement sud de Montaigu, la voie entre Challans et Cholet va être considérablement désengorgée. Par ailleurs, le centre-ville de Montaigu ne sera désormais plus encombré par les camions, ce qui va renforcer la sécurité des habitants.

Page 9

Environnement CASSYFLO : la couche écologique

Trois Vendéennes vont prochainement commercialiser la couche lavable, écologique, économique et pratique. CASSYFLO, ou l'art de concilier création d'entreprise et respect de l'environnement.



AÉROPORTS - Entreprise RESA Comment gérer des terminaux d'aéroports au milieu des champs ?

C'est à La Boissière-de-Montaigu, au domaine d'Asson, que RESA, l'une des entreprises les plus pointues au monde dans le domaine des systèmes informatiques des aéroports, a élu domicile. Une preuve supplémentaire de l'attractivité vendéenne en matière de haute technologie.

L'arrivée au siège de RESA, l'un des leaders mondiaux des logiciels et systèmes informatiques, peut surprendre. En effet, cette entreprise à la pointe des nouvelles technologies s'est installée au milieu des champs, des oies, des ânes et des canards, en plein cœur du bocage vendéen, dans le magnifique domaine d'Asson à la Boissière-de-Montaigu. «Certains de nos clients étrangers ont l'impression d'entrer dans le domaine de Harry Potter», sourit Rémy D'abravanel, directeur et créateur de l'entreprise. Pourtant le travail effectué dans les bureaux du domaine n'a rien d'une fiction. Bien au contraire, il permet à plus

de 150 aéroports, à travers le monde, de fonctionner quotidiennement. Gérer chaque jour des centaines de milliers de passagers (80 millions chaque année pour les Aéroports de Paris - Charles de Gaulle et Orly), des milliers de vols, et de bagages, des centaines de compagnies aériennes... est la mission des aéroports. C'est ici que l'entreprise RESA apporte ses services. Aujourd'hui, elle propose une quinzaine de systèmes qui permettent aux aéroports de gé-



Renaud Willard, directeur commercial de RESA.

rer leurs activités, du télé-affichage au suivi informatique des bagages, en passant par l'enregistrement et l'embarquement des passagers mais aussi la gestion des ressources (parkings, avions, tapis, bagages...) et des informations sur les vols.

Numéro 1 français et numéro 2 mondial

Ainsi, 100% des aéroports français utilisent le système CUTE de l'entreprise, précieux outil qui permet aux aéroports de se connecter aux différentes compagnies aériennes depuis le même poste de travail informatique. «Sans cela, précise Renaud Willard, directeur commercial, il faudrait une banque d'enregistrement dédiée à chaque compagnie aérienne qui resterait inutilisée entre chaque vol. Et très vite, les aéroports seraient confrontés à des problèmes de place.» Dans ce domaine, l'entreprise est numéro 2 mondial, ce système équipe 120 aéroports dans le monde. «Nous



Plus de 120 aéroports à travers le monde utilisent le système de RESA.

marquons la différence avec nos concurrents sur plusieurs points : la flexibilité, le dynamisme, l'innovation permanente et la qualité de nos services de maintenance. La taille de notre structure, volontairement centrée sur un seul métier nous permet d'être experts dans notre domaine, quand nos concurrents ne s'appuient que sur une force de vente.»

La Vendée : un atout gagnant

En 1998, le siège de l'entreprise créée en 1991 est détruit par le feu à Paris. Une fois la décision prise de quitter Paris, trois critères de choix ont alors été posés pour en trouver un autre, explique Renaud Willard :

la proximité d'un aéroport international, la proximité de Paris et surtout la qualité de vie». «Notre choix s'est ensuite porté sur le domaine d'Asson, pour plusieurs raisons, la beauté des lieux, c'est un outil de communication magnifique, la proximité des voies de communication, autoroutes, et l'image dynamique de la Vendée» ajoute Rémy D'abravanel. «Une quinzaine d'ingénieurs travaillent à la création, au développement et à la maintenance de nos systèmes. D'où l'importance pour nous d'être proches d'un aéroport comme celui de Nantes. Et d'où notre inquiétude aussi, à le voir déménager sur le site de Notre-Dame-des-Landes», explique Rémy D'abravanel.

ENVIRONNEMENT - Coopération internationale dans le domaine de l'eau L'appel aux coopérateurs vendéens est lancé

«Coopération internationale : pourquoi et comment partir ?» Voilà une question à laquelle les étudiants vendéens et les personnes assistant à la conférence donnée aux Etablères le 17 janvier dernier étaient invités à répondre. L'association «Aqualliance», qui organisait cette rencontre, permet à des professionnels de l'eau et de l'environnement d'aider les pays en voie de développement en mettant à disposition des populations locales leurs compétences. Cette soirée était l'occasion de donner la parole à des jeunes revenus de mission.

Ils s'appellent Philippe, Gwénaëlle et Jean-Jacques. Ils ne se connaissaient sans doute pas avant le 17 janvier, mais ils ont pourtant un point en commun : des mois ou des années de mission à l'international derrière eux. Et ce soir-là aux

Etablères, devant un public essentiellement composé d'étudiants, ils reviennent chacun leur tour sur «une expérience qui aide à se construire», comme le souligne Gwénaëlle Diallo qui est revenue en 2004 de deux ans de mission en Guinée. Ils sont partis avec des organismes différents, en Guinée, en Birmanie ou en Sierra Léone, affrontant parfois des situations de guerre au cœur de missions variant de neuf mois à trois ans. Pourtant ils avaient tous les trois le même objectif : apporter leurs compétences dans le domaine de l'eau et de l'environnement. Et le but de cette soirée était justement de montrer l'intérêt, tant professionnel qu'humain, de partir à l'étranger pour aider et former les populations locales à réaliser des projets de développement. L'eau est un élément paradoxal, se dit-on en écoutant les témoignages des trois coopérateurs. Trop ou pas assez d'eau aboutit à

des situations de crise dans les pays en voie de développement (sécheresse ou inondation) et si l'eau est pour tous un élément vital, elle peut aussi être «prise en otage», empoisonnée par exemple, par les belligérants. Exemples : Sierra Léone. Situation de crise. Un seul puits pour des centaines de personnes : que faire ? S'adapter, commencer par donner 5 litres par jour et par personne et tout faire pour éviter une épidémie de choléra.

«Faire et faire faire»

Deuxième exemple : Guinée. Projet d'aménagement de points d'eau dans les zones rurales, parfois à 50 km du centre-ville. Comment faire en sorte que les populations continuent à observer les règles d'hygiène après le départ des ONG ? Commencer par créer des groupes de travail, former les villageois (surtout les femmes car ce sont elles qui puisent l'eau) protéger l'accès aux bêtes, éviter la construction de latrines à proximité etc. Bref, en un mot, amener les gens à dire ce qu'il faut faire pour améliorer leur environnement, décider avec eux des actions à mener, former les populations sur place. Faire avec eux maintenant et faire faire pour plus tard. Voilà le sens à donner à chacune des missions auxquelles les étudiants vendéens présents ce soir-là étaient invités à répondre.

■ Renseignements : 02 51 40 19 85.
www.aqualliance.org



L'aménagement d'un point d'eau en Guinée.

DÉMOGRAPHIE - 1^{ère} de la région et 6^{ème} de France L'attractivité vendéenne se confirme

La Vendée a connu, entre 1999 et 2005, une progression démographique parmi les six plus importantes de France. C'est le constat que vient de faire l'INSEE, en soulignant que sur cette période, la population vendéenne a augmenté de 1,43%, passant de 539 089 à 587 180 habitants.

L'attractivité des petites communes

Dans la région des Pays de la Loire, la Vendée est ainsi le premier département pour le dynamisme

démographique, la progression moyenne régionale étant de 0,9%. Il est intéressant de noter que les nouveaux arrivants s'installent prioritairement dans les petites communes de moins de 10 000 habitants, attirés par les nombreux emplois et la qualité de vie qu'offrent celles-ci. Une preuve supplémentaire de la réussite du modèle vendéen, axé sur une très bonne répartition des activités économiques, mais aussi de l'habitat, dans tous les secteurs du département.



Les petites communes, dynamiques, attirent de plus en plus de monde.

IGA - Une diététicienne au collège Bien dans son assiette, bien dans sa tête

«C'est décidé, je ne prends plus une tablette de chocolat pour mon goûter, mais deux verres de lait», déclare Elodie, élève de 5^e au collège des Gondoliers à La Roche-sur-Yon. C'est Emilie Delamarre, diététicienne à l'Institut de la Qualité de l'Aliment, qui a poussé Elodie à changer certaines de ses pratiques alimentaires. En effet, cette dernière passe dans tous les

selfs et toutes les classes de 5^e des collèges de Vendée qui le souhaitent pour expliquer aux élèves le B.A.-ba de la diététique. «Je leur inculque quelques notions de bases. Et j'essaie avant tout de leur faire comprendre que de ce qu'ils mangent, dépend leur bonne ou leur mauvaise santé», explique-t-elle.



Aimants et sets de table appuient le discours de la diététicienne.

Un travail de longue haleine

«L'éducation alimentaire est un travail de longue haleine, il est important que les élèves soient informés des enjeux d'une bonne alimentation. Et c'est là une des missions que l'Institut de la Qualité de l'Aliment de Vendée s'est donnée», explique Joël Sarlot, député du Sud-Vendée. Pour certains élèves, comme pour Manon, quelques notions semblent déjà avoir été retenues : «Ce qui m'a le plus marquée ajoute Célia, c'est la quantité de beurre et de sucre qu'il y a dans un hamburger, une portion de frites, un soda et une glace au chocolat. C'est l'équivalent de 19 morceaux de sucre et de 6 plaquettes individuelles de beurre...»

En deux mots

■ La Vendée indemnisée pour la sécheresse 2006

41,8 millions d'euros. C'est la somme qui sera partagée entre la Vendée et cinq autres départements pour indemniser les agriculteurs des pertes subies durant la sécheresse 2006. La décision fait suite à une reconnaissance, par la commission nationale chargée du dossier, de l'état de calamité agricole enduré par la Vendée l'an dernier.

■ 88% des Français attachés à leur département

L'institut LH2 vient de réaliser un sondage pour le quotidien 20 minutes, qui indique que 88% des Français sont attachés à leur département. Une prime à la proximité et à la solidarité, dont le département est, en France, l'un des premiers garants.

■ Annette Roux et la culture d'entreprise vendéenne primées à Paris

Annette Roux, longtemps aux manettes du groupe Beneteau, vient de se voir remettre le prix Entrepreneur passion à l'issue d'un concours organisé à Paris par l'Ecole des dirigeants et créateurs d'entreprises (EDC). L'occasion, pour les intervenants à cette remise des prix, de vanter «la culture d'entreprise vendéenne et le phénomène des PME devenues des leaders mondiaux dans leur secteur.»

ENVIRONNEMENT - Chauffages géothermiques et aérothermiques Allier respect de l'environnement et économies budgétaires

Aujourd'hui, il existe de nombreuses possibilités de se chauffer tout en utilisant des énergies douces ou renouvelables. Tandis qu'en Suède, près de 95 % des maisons sont chauffées à la géothermie, cette technique connaît aujourd'hui un engouement en France. En effet 10 à 15 % des maisons en sont désormais équipées alors qu'on n'en comptait que 5 % en 2000.

Se chauffer avec la géothermie. Pourquoi pas ? Aujourd'hui en France, 15 à 20% des maisons nouvelles s'équipent de systèmes de chauffage en aérothermie ou géothermie. On en comptait moins de 5% il y a 6 ans. «Les Français ont désormais pris conscience du double avantage, écologique et économique, de ces systèmes», explique Fabrice Koch, directeur de la concession ADE de France Géothermie qui travaille sur toute la Vendée. En effet, parmi les différents systèmes de chauffage à économie d'énergie, bois, panneaux solaires etc., les systèmes de géothermie ou d'aérothermie présentent deux avantages. D'une part, ils fonctionnent en circuits fermés et

d'autre part ils peuvent être installés partout. Demain, s'enthousiasme Fabrice Koch, si l'on veut, les habitants de la terre entière pourront se chauffer à la géothermie ou à l'aérothermie».

Quatre types de capteurs

Techniquement, quatre types de capteurs existent. Deux sont principalement utilisés en géothermie, les capteurs horizontaux et verticaux. Un système de tuyau est installé horizontalement sous 60 à 80 cm de terre autour de la maison, ou bien c'est un forage profond qui est effectué. Une eau glycolée, c'est-à-dire composée d'un antigel, circule à travers ces capteurs. Au cours de son circuit, elle se réchauffe de quelques degrés et cette différence de température est transformée par une pompe à chaleur en énergie. Cette dernière la transmet alors aux circuits chauffant qui se trouvent à l'intérieur des habitations. Les capteurs aérothermiques quant à eux utilisent le même principe mais en fonctionnant non plus avec de l'eau mais avec de l'air. Il existe aussi

un système de captage d'eau des nappes phréatiques. Tous ces systèmes sont très contrôlés autant sur l'impact qu'ils produisent sur l'environnement direct (végétation) qu'indirect (effet de serre). «Il est passionnant de travailler sur ces systèmes conclut Fabrice Koch. Ils allient le respect de l'environnement aux économies budgétaires.

En effet, si l'installation est un peu plus coûteuse qu'un chauffage normal, le budget énergétique annuel peut être divisé par 4 ou 5. Certains de nos anciens clients qui possèdent une maison de 130 m² ne dépensent désormais pas plus de 200 à 250€ de chauffage par an, alors qu'il faut compter 800 à 1000€ en moyenne pour d'autres systèmes».



Fabrice Koch présentant un des systèmes de chauffage.

ECOLOGIE - 12^e Contrat Environnement Littoral Le Conseil Général aide Olonne-sur-Mer à préserver son littoral



Bruno Retailleau et Gérard Faugeron ont signé le contrat avec la représentante du maire d'Olonne, qui était absent ce jour-là.

En signant dernièrement un Contrat Environnement Littoral avec le Conseil Général, Olonne-sur-Mer porte à douze le nombre de Contrats engagés depuis 2004. Ci-dessous, le point sur quelques-unes des 19 actions envisagées.

19 actions au total sont prévues dans le cadre du Contrat Environnement Littoral signé, il y a quelques jours, à Olonne-sur-Mer ! «Le paysage de la commune, la protection des espaces naturels littoraux mais aussi l'intégration des équipements touristiques dans l'environnement forment les grandes lignes de ce nouveau contrat signé avec le Conseil Général», souligne Gérard Faugeron, conseiller général des Sables. Parmi les actions phares, notons par exemple la création d'un sentier pédagogique du Marais de la Foye qui consiste à installer des pan-

neaux explicatifs sur la formation et le fonctionnement d'un marais. Une des principales actions envisagées est la réhabilitation du Pont de la Forgerie que les Olonnais connaissent bien, une réhabilitation qui a pour but de continuer en site propre le sentier du littoral. À côté du terrain de rugby, la plantation d'essences végétales permettra d'améliorer le paysage-ment de la coulée verte de la Guéinière tandis qu'un espace vert communal Les Gobinière va être créé. Sur la côte, le réaménagement de deux plages de la commune va être l'occasion de valoriser leurs accès mais aussi les parkings et les sanitaires. Par ailleurs, un sentier pédestre du littoral de 8 km verra le jour des Sables aux Granges. A noter également parmi cette kyrielle d'actions : la création d'une table d'orientation sur le site de la Butte de Ski, point culminant d'Olonne.

Un million d'euros pour développer Olonne en 2006

Le contrat environnement littoral va permettre à la commune de mieux protéger son environnement. Une démarche écologique initiée par le Conseil Général qui, de manière plus générale, soutient résolument le développement de la ville et l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants. En 2006, le Conseil Général a ainsi investi 1 million d'euros pour Olonne, en comptant les aides accordées aux personnes âgées pour favoriser leur maintien à domicile, les travaux de rénovation du collège Paul Langevin, ou

encore la construction du foyer d'accueil pour personnes handicapées. Pour Olonne, un dossier majeur reste encore en attente, celui du contournement. Malheureusement, le président du conseil régional n'a toujours pas répondu aux sollicitations du Conseil Général, malgré le fait que cette voie ait été reconnue d'intérêt régional par l'ancienne majorité, qui s'était engagée à participer à son financement. En l'absence d'une implication de la Région, les travaux prendront donc deux fois plus de temps.

EQUIPEMENT - Ouverture prévue en 2010 Vendespace : c'est parti !

Les travaux du Vendespace, situé sur la zone de Beauvuy à Mouillelon-le-Captif, viennent de commencer. Le premier coup de pioche a été donné le 18 décembre dernier, inaugurant les débuts d'un chantier qui devrait durer trois ans et demi. Jusqu'en septembre prochain, les ouvriers travaillent au terrassement du terrain de près de 8 hectares qui accueillera d'une part le bâtiment lui-même (18 000 m²) mais également les parkings accessibles aux visiteurs (40 000 m²). Parallèlement, le Conseil Général fixe les derniers détails de conception avec les équipes de Paul Chemetov, l'architecte retenu au terme de l'appel d'offres. La construction proprement dite débutera en avril 2008, pour une ouverture du Vendespace programmée

dans le courant de l'été 2010. A cette date, la Vendée sera dotée de l'un des meilleurs équipements culturels et sportifs du grand ouest, offrant notamment une capacité d'accueil de 5 000 places.



AGRICULTURE - Diagnostic des pulvérisateurs Une plaquette d'information est disponible



Un pulvérisateur réglé, en plus d'être plus efficace, est plus respectueux de l'environnement et protège la santé de ses utilisateurs. Partant de cette idée mais constatant que les agriculteurs n'avaient pas forcément le réflexe de faire vérifier leur machine aussi souvent que nécessaire, c'est-à-dire tous les trois ans, les professionnels de l'agriculture vendéenne et le Conseil Général ont décidé de distribuer une plaquette d'information. Celle-ci, qui est dorénavant disponible, rappelle aux agriculteurs les différentes marches à suivre pour contrôler son pulvérisateur. Divers conseils sont également présents sur cette plaquette, rappelant notamment

l'importance de respecter les règles d'utilisation d'un pulvérisateur pour mieux se protéger bien sûr mais aussi pour un meilleur respect de l'environnement. Un pulvérisateur mal réglé ou dont les buses sont bouchées par exemple peut déverser beaucoup plus de produit que prévu. Cette plaquette devrait permettre à tous de se préparer comme il se doit à 2009, où la loi sur l'eau rendra obligatoire le diagnostic. Encore une fois, la Vendée montre combien elle sait anticiper et gagner en efficacité.

■ Renseignements : 02 51 36 83 22.
(chambre d'agriculture / service environnement)

Une nouvelle pépinière d'entreprises au Pays de Pouzauges

La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges lance une nouvelle pépinière d'entreprises. Située sur la zone du Fief Roland à Pouzauges, celle-ci propose quatre modules de 150 m² chacun avec espace bureau mais aussi espace sanitaire et douche, répondant à toutes les normes en vigueur pour l'accueil des salariés. A ce jour, trois entreprises ont déjà réservé un module. Dès que le quatrième aura trouvé preneur, la Communauté de Communes lancera la construction sur la zone d'une deuxième tranche de quatre autres modules. «L'objectif, annonce Jean-Pierre Lemaire, est de proposer des locaux avec des loyers attractifs, afin de permettre à de jeunes entrepreneurs de lancer leur activité sans avoir à s'endetter pour des bâtiments. A charge pour l'entreprise de construire une fois son avenir assuré, afin de libérer les locaux pour d'autres créateurs d'entreprises.»



Bénéteau embarque les Chinois

La mondialisation à fronts renversés. C'est un peu le tour de force que vient de réussir les chantiers navals Bénéteau, en signant un contrat de vente de dix bateaux à... la Chine ! Ces First 40,7 sont destinés à la China Cup, l'une des régates les plus importantes au pays du Soleil levant. Un joli coup pour le constructeur vendéen, et une preuve supplémentaire de l'excellence de l'industrie nautique vendéenne.



Tout savoir sur les nouvelles énergies et les économies d'énergie

Dorénavant, les Vendéens qui voudront se renseigner sur les nouvelles énergies et les économies d'énergie pourront se rendre au 3, rue du Maréchal Juin à La Roche-sur-Yon. Depuis quelques jours, le Point Info Energie est en effet accueilli dans les locaux du Syndicat d'électrification de la Vendée (SYDEV). Ouvertures du lundi au vendredi de 9h à 12h, en prenant rendez-vous au 02 51 08 82 27. Une permanence téléphonique est également assurée au 0 810 036 038 tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 18h.

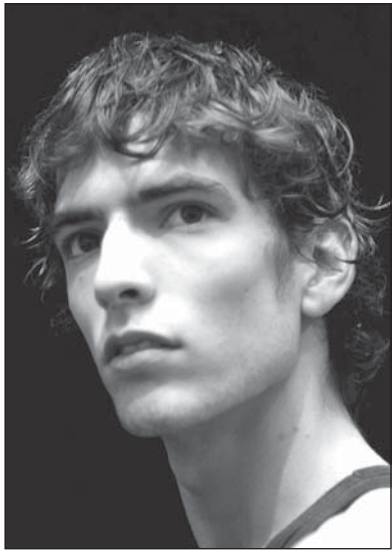


DANSE - Ballet de l'Opéra de Paris

Audric Bezard : un Vendéen parmi les étoiles

«L'inaccessible étoile» chez les danseurs du Ballet de l'Opéra de Paris, on ne connaît pas. Et pour cause. Une fois intégré la prestigieuse institution française, ils n'ont de cesse de briller sur scène pour tenter de décrocher tout au long de leur carrière un titre rarissime mais si convoité. Cette quête est celle d'Audric Bezard, jeune vendéen originaire de Talmont-Saint-Hilaire, qui vient d'être nommé «sujet». Rencontre avec cet enfant du pays qui était à Chantonay, il y a quelques semaines, dans le cadre des Spectacles de Vendée.

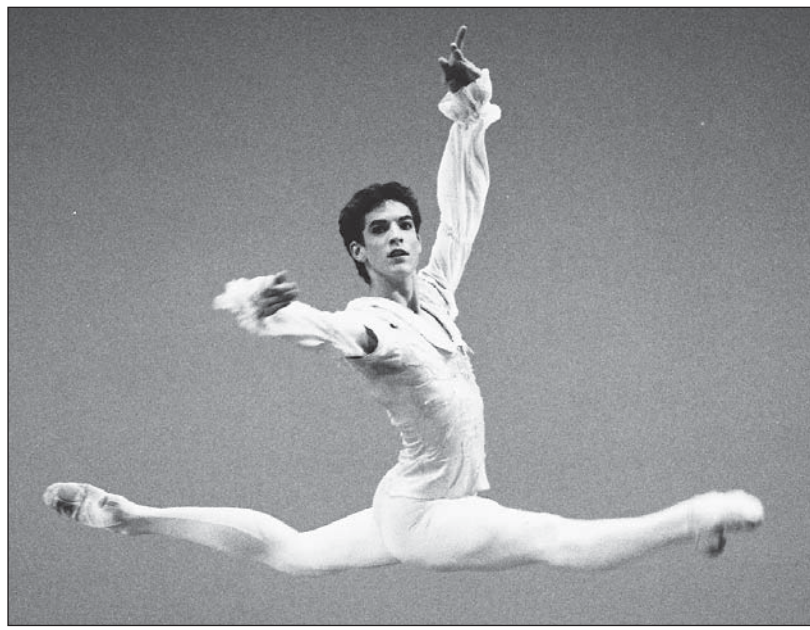
Pour Audric Bezard, présent récemment à Chantonay dans le cadre des Spectacles de Vendée, l'émotion avant le lever de rideau ne devait pas être la même que d'habitude. Ce soir-là certes, c'est lui qui occupait la scène dès le début



du spectacle mais surtout, c'était la première fois, depuis qu'il a intégré le Ballet de l'Opéra de Paris, qu'il venait danser en Vendée. Une petite pointe d'émotion enrichie du fait qu'il dansait ce jour-là devant un public de petits danseurs vendéens qui ont appris leurs premiers pas et chaussé leur première pointe comme lui, en Vendée. «Je suis très content d'être venu danser chez moi, nous confiait-il à l'issue du spectacle. Ça me fait vraiment bizarre d'être face à un public vendéen ! C'est ici que je suis né, que j'ai grandi et que j'ai appris à danser. J'ai commencé par le modern jazz alors que je n'avais que quatre ans puis je me suis mis à la danse classique à huit ans. Mais de là à penser qu'un jour je reviendrais danser en Vendée à côté des étoiles !» Ce soir-là en effet, des étoiles, sur scène, il y en avait trois, trois majestueux danseurs qui représentent, pour tout danseur du Ballet de l'Opéra de Paris, la consécration. Actuellement, le Ballet de l'opéra de Paris n'en compte que huit.

«Repéré» au cours d'un stage en Vendée

Audric a d'abord fait ses classes à l'école de l'Opéra où les cours sont, tels qu'on les imagine, basés sur un apprentissage très strict de la danse. «C'est vraiment très difficile mais on sait aussi que c'est une chance de profiter de cet enseignement, nous raconte-t-il. L'école dure six ans, chaque journée est divisée entre scolarité et danse puis un concours de fin d'année nous permet d'accéder ou non à la division supérieure. Pour vous dire, nous



Audric Bezard vient d'être nommé sujet dans le Ballet de l'Opéra de Paris.

n'étions plus que deux, contre dix de la promo du début, à entamer la sixième année d'école.» Un enseignement difficile durant lequel les professeurs ne laissent aucun répit, aucun faux-pas, et favorisent l'exigence d'un travail parfait car les futurs danseurs n'ont pas le droit à l'erreur sur scène. «On sait à l'avance que ça va être très dur ! poursuit Audric. D'ailleurs, dès qu'on intègre l'école, on nous demande de choisir un parrain ou une marraine qui sera un soutien pendant toute la scolarité. Il est là pour nous épauler et pour faire en sorte qu'on ne baisse jamais les bras. J'ai eu la chance d'avoir pour marraine Aurélie Dupont. On est encore très proches aujourd'hui.» Les quelques danseurs qui réussissent les six années d'école peuvent

ensuite, comme Audric, intégrer la Compagnie de l'opéra et commencer la lente mais étincelante ascension les rapprochant du prestigieux titre d'Étoile. Repéré lorsqu'il était enfant par un danseur au cours d'un stage de danse en Vendée, Audric intègre la Compagnie à l'âge de 18 ans après les six années d'école. Et passe rapidement quadrille, premier grade d'une longue série. Après quadrille, le danseur est ensuite nommé coryphée puis sujet et enfin premier danseur, dernière marche avant la consécration. Audric, lui, vient de passer sujet. Une première percée vers la lumière pour ce jeune homme dont on espère qu'il reviendra illuminer la scène vendéenne quand il aura décroché celle que l'on dit inaccessible.

CYCLISME - L'équipe vient d'être présentée au public

Bouygues Telecom : vers des sommets en 2007

L'équipe vendéenne Bouygues Telecom a présentée à la presse et au grand public les 29 coureurs cyclistes qui défendront ses couleurs lors des épreuves du calendrier professionnel 2007. Outre les vieux grognards, Laurent Brochard et Didier Rous en tête (dont c'est la dernière saison), on retrouve les héros des Tours de France des années passées : Thomas Voeckler, que l'on ne présente plus, et Pierrick Fédrigo, qui avait offert lors du Tour 2006 la première victoire d'étape à sa formation, ainsi que les cadres que sont devenus Anthony Geslin et Jérôme Pineau.

Objectif : 30 succès

Pour la saison 2007, les objectifs du manager Jean-René Bernaudeau sont élevés : «J'attends que mes coureurs pèsent encore plus sur les courses auxquelles ils participent, que nos seize succès se comptent trente cette année.» Pour renforcer l'équipe, Jean-René Bernaudeau a fait le choix de ne pas recruter de tête d'affiche, mais de s'appuyer sur des coureurs généreux dans l'effort. Parmi les renforts, on peut

tout de même noter la présence du très courtisé sprinter suisse Aurélien Clerc et de son compatriote, le grimpeur Johann Tschopp. Ces arrivées permettront de renforcer Bouygues Telecom lors des classiques et des épreuves de montagne, deux domaines où l'équipe n'a pas été suffisamment performante la saison passée. Autre atout, la maturité : «Nous avons accumulé de l'expérience, a repris Jean-René Bernaudeau. Nous filons vers les 27 ans de moyenne d'âge. Il faut que tous les membres de l'équipe soient certains que ce que Fédrigo et Florencio (NDLR : Vainqueur l'an dernier de la Clásica San Sebastian) ont fait, d'autres peuvent le faire.» À l'heure où le cyclisme fait plus souvent la une des faits divers que des rubriques sportives, à cause de problèmes liés au dopage, le manager vendéen affiche une foi inébranlable en son sport : «Je crois beaucoup en mes gars, en l'avenir de la discipline.» Un avenir plein de promesses, donc. À Thomas Voeckler et ses comparses de les confirmer en franchissant en tête la ligne d'arrivée aussi souvent que possible.



Jean-René Bernaudeau et les dirigeants de Bouygues Telecom avec l'équipe 2007.

PATRIMOINE - La Salette à La Rabatelière

Le sanctuaire va être bientôt rénové

Le site de la Salette à La Rabatelière, qui a vu le jour en 1888, va être restauré et remis en valeur. «L'ensemble des travaux s'étale sur deux ans, expliquait Wilfrid Montassier, conseiller général du canton de Saint-Fulgent lors de l'annonce de cette restauration. L'année 2007 sera



consacrée à la partie administrative et à la mise en œuvre des petits travaux de consolidation. Quant aux travaux de rénovation et de mise en valeur du site, ils débuteront dans un an et permettront aux habitants de découvrir de jour en jour le nouveau visage donné à leur site». Les travaux qui se feront avec le soutien du Conseil Général permettront en effet de rajeunir ce sanctuaire, notamment en ce qui concerne les tours en briques rouges qui font la particularité du site mais qui avaient besoin d'être rénovées. Les travaux prendront aussi en compte l'imposant monument de la Croix de Jérusalem auquel les pèlerins accèdent au terme d'un chemin de croix.

ORNITHOLOGIE - Jordi Sargatall

Tous les oiseaux du monde

Et de 11 ! Depuis quelques semaines, le XI^e volume de l'encyclopédie des oiseaux du monde vient de sortir, 800 pages sur quelques centaines d'espèces d'oiseaux, notamment les gobe-mouches, fauvettes etc, 500 planches de dessins, 733 cartes... L'un des pères de cette œuvre gigantesque n'est autre que Jordi Sargatall, ornithologue passionné qui dirige en Catalogne, la fondation «Territori i Paisaje», l'équivalent du Conservatoire du littoral. En avril dernier, il s'était rendu en Vendée en tant qu'invité d'honneur du Festival Vendée Nature et membre du jury. Lorsque l'ensemble des volumes de l'encyclopédie sera sorti, on devrait en compter 16, tous les oiseaux présents sur notre planète pourront s'enorgueillir de s'être fait

tirer le portrait et de posséder une fiche d'identité. Aujourd'hui, cette encyclopédie rencontre un véritable succès, aussi bien auprès des spécialistes que des amateurs.

Pour se procurer le volume adressez votre courrier à : Handbook of the Bird of the World - Lynx Edicions Montseny 8 - E-08193 - Bellaterra Barcelona, Espana



© Photo Clément Caliveau

Patrimoine local du Girouard
Recherches de documents

Photos, films familiaux anciens, témoignages... Toutes les traces du passé de la commune du Girouard, des années 30 aux années 70, intéressent l'association AGIRouard. En effet, cette dernière réalise un documentaire ethnographique sur la vie de la commune grâce aux archives de René Guilloton, illustre Girouardais né en 1902. Une quantité surprenante de photos couleur, films et écrits, a été réalisée par ce fils de sabotier devenu ingénieur. La valorisation de ce fonds d'archives privé et inédit, aujourd'hui exceptionnellement ouvert par son légataire, ne peut se passer des souvenirs des anciens. L'association collecte ainsi les témoignages de ceux qui ont connu cette époque, de même que tout autre document, photographie ou vieux film du Girouard. Ce projet, qui a reçu le soutien financier du Département et de la commune, sera présenté en fin d'année sous forme d'une projection publique.

Renseignements : 06 73 30 59 45

Les Justes de Chavagnes inscrits au Panthéon

Le jeudi 17 janvier, les Justes de France faisaient une entrée symbolique au Panthéon. Les Justes, c'est-à-dire toutes les personnes ayant, durant la Seconde



guerre mondiale et dans un pays écrasé sous la botte de l'occupant, sauvé des enfants juifs de la persécution nazie. Parmi eux, des Vendéens, notamment les habitants de Chavagnes-en-Pailleurs qui, durant plusieurs années, se mobilisèrent pour cacher au sein de leurs familles des dizaines de petits en fuite. Cet héroïsme discret, fut notamment celui de Marie-Elise Roger, dont le Journal de la Vendée avait raconté la belle histoire dans son numéro 20. A noter par ailleurs que l'ouvrage de Jean Rousseau Des enfants juifs en Vendée, qui évoque l'action des Chavagnais entre 1942 et 1944, est toujours disponible.

Renseignements : 02 51 47 74 49.

Des enfants juifs en Vendée Edition Centre Vendéen de Recherches Historiques. 20€.

Communisme en France

Le Centre de Recherches Hannah Arendt, dirigé par Armel Pecheul, vient de sortir le deuxième ouvrage de sa collection «Travaux du Centre de Recherches». Après Les droits fondamentaux à l'épreuve de la mondialisation, les actes du colloque organisé en mai 2006 sont désormais disponibles. Communisme en France, sous la direction de Stéphane Courtois, reprend l'ensemble des interventions données lors du colloque. Le thème de la lutte contre les totalitarismes est le fil rouge de cette collection puisque les actes du colloque sur le goulag seront bientôt édités.



Communisme en France, sous la direction de Stéphane Courtois, éd. Cujas, col. Travaux du Centre de Recherche. Disponible en librairie ou à l'ICES (Institut Catholique d'Études Supérieures). 39€.

CHANSON FRANÇAISE - L'artiste vient de recevoir le prix Adami-Bruno Coquatrix Quand Loizeau chante *L'Autre Bout du Monde*



© Photo Liza Rize

Emily Loizeau est actuellement en tournée à travers la France et la Suisse.

En décembre dernier, le prestigieux prix Adami-Bruno Coquatrix était remis à Emily Loizeau pour son disque *L'Autre Bout du Monde*. Cette jeune artiste, fière de ses origines à la fois vendéennes et anglaises, semble promise à un avenir radieux dans le monde de la chanson française.

Un piano de cabaret, une voix un brin cassée, un rythme inspiré de la country, une jeune femme blonde, surmontée d'un chapeau de cowboy. Emily Loizeau sort de l'ombre. Depuis la mi-janvier, elle parcourt les routes de France et de Suisse. D'un concert à l'autre, cette première tournée hivernale révèle le talent encore trop méconnu de cette artiste vendéo-anglaise. *L'Autre Bout du Monde*, son premier album sorti en 2006 a reçu le prestigieux prix Adami-Bruno Coquatrix en décembre dernier. En passant du rire aux larmes, ses chansons sont un doux mélange de balades romantiques et de situations loufoques. «Il y a une dimension onirique dans mes chansons explique-t-elle. Le mode de la comptine permet de faire passer l'émotion, le tragique, l'absurde et

le burlesque.» Bref, son style est un peu déroutant pour certains. Tandis que ses sources d'inspirations sont multiples. «J'ai grandi en écoutant Schubert, Monteverdi, Bach, Dylan, les Beatles et Brassens, mais aussi Nina Simone et Barbara. Ce sont des modèles pour moi. Les années 60/70 aux Etats-Unis, le cinéma, la musique, tout le foisonnement d'expressions artistiques, de nouveautés me fascinent aussi. Et le son des enregistrements de cette époque me prend particulièrement aux tripes. Mais bien sûr, tout m'inspire. Et pas seulement la musique», ajoute Emily Loizeau qui chante mais aussi écrit les textes et compose les musiques de ses chansons.

Une rencontre : la chanson

Depuis ses débuts, il y a cinq ans, cette jeune trentenaire est l'une des plus belles révélations de la chanson française de ces dernières années. Immergée dans le monde de la musique dès son plus jeune âge, Emily Loizeau a d'abord reçu une formation classique. À l'âge de 5 ans, elle commence à jouer du piano, puis se dirige vers une carrière de pianiste

à travers une formation au conservatoire. «Ensuite, j'ai bifurqué vers le théâtre à Londres et à Paris. C'est une maladie de famille du côté maternel. Je voulais m'y frotter. Avec la musique, le théâtre représente l'univers qui m'est le plus cher. J'aime les textes et la dimension visuelle de la scène. À 25 ans, ma vie a basculé. Pour mon plus grand bonheur, j'ai fait une rencontre : la chanson. Une part de moi a alors totalement explosé. J'ai trouvé le métier qui pouvait à la fois concilier mon amour de la scène et celui de la musique. J'ai fait des reprises, écrit quelques chansons, mis des textes de mon père en musique et commencé à jouer à droite et à gauche dans les bars parisiens, pour le plaisir d'abord puis avec un vrai souci de construire mon métier.»

«Donner un concert en Vendée»

Désormais, Emily Loizeau se donne un an pour faire vivre son disque tout en continuant d'écrire les chansons du prochain. Avec un souhait, «donner un concert en Vendée, le «pays» de mon père où depuis trente ans je passe mes vacances».

LOISIRS - Cédéthèque de La Gaubretière Profitez du nouveau service de prêt de DVD

La cédéthèque de La Gaubretière dispose depuis quelques semaines d'un nouveau service de prêt de DVD. La salle «cinéma», située au second étage du château de Landebaudière, met en effet à la disposition du public plus de 1 000 DVD : comédies, science-fiction, films d'action et d'aventure, films policiers, scientifiques, concerts, théâtre... «Le fonds sera enrichi tout au long de l'année 2007 mais les quelque 2 000 prêts enregistrés depuis la création de ce service montrent déjà l'intérêt qu'il suscite auprès du public», note Bruno Retailleau,

conseiller général de Mortagne. À noter, par ailleurs, une autre nouveauté : la mise à disposition des usagers, au rez-de-chaussée d'une salle d'actualité et d'une salle audio. Quarante revues (magazines pour les enfants, presse féminine, sportive, culturelle, politique...) et plus de 4 000 documents sonores, dont de nombreux albums, vous y attendent ! La cédéthèque est ouverte le mardi et le vendredi, de 16h à 19h et le mercredi et le samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Accueil des groupes sur rendez-vous, mardi et vendredi, de 10h à midi.



■ Renseignements : 02 51 57 49 00

LITTÉRATURE - Printemps du Livre de Montaigne Jean-Christophe Rufin, président de la 19^e édition



Photo Ulf Andersen © Flammarion

Il succède à Janine Boissard, présidente du Printemps du Livre l'an passé. Jean-Christophe Rufin, écrivain français et auteur notamment du Prix Goncourt 2001 *Rouge Brésil*, sera en effet le président d'honneur de la 19^e édition du plus grand rendez-vous littéraire du Grand Ouest.

Marqué par l'international

Avec *Le piège* en 86, il signe son premier roman, premier d'une longue liste parmi laquelle on trouve *Les causes perdues*, prix Interallié en 99, *Rouge Brésil* bien sûr grâce auquel il décroche le Goncourt deux ans plus tard, mais aussi *Géopolitique de la faim*, *La Salamandre* et son petit dernier *Le Parfum d'Adam*, disponible actuellement en librairie. Avant d'être romancier, Jean-Christophe Rufin était médecin humanitaire, comme

son grand-père qui fut même déporté pour avoir caché des résistants en 1940 dans sa maison de Bourges. Il a beaucoup voyagé et voyage toujours beaucoup, sa carrière littéraire ne l'ayant pas encore décidé à quitter son premier métier. Bien au contraire, il semble que ses vocations de médecin et d'écrivain soient presque

scellées. Ses premiers romans portaient déjà l'empreinte indélébile des situations de conflit qu'il vécut dans ses missions avec les ONG et il dit lui-même que sa principale source d'inspiration naît au travers des personnes qu'il rencontre car chacun d'eux lui renvoie un bout d'histoire, une image ou même une odeur.

Les présélectionnés du Prix Ouest 2007

Cette année encore, Michel Ragon présidera le jury du Prix Ouest dont nous dévoilons ci-dessous la liste des auteurs présélectionnés. À noter également que la présidence du Prix Ouest jeunesse est confiée cette année à l'auteur, illustrateur et éditeur Xavier Armange.

L'élégance du hérisson par Muriel Barbery. Éditions Gallimard. Née en 1969, elle signe ici son deuxième roman.

L'accordéon de mon père par Pierre Pean. Éditions Fayard. Journaliste d'investigation, Pierre Pean a publié une vingtaine d'ouvrages depuis 1975. Il s'est particulièrement intéressé aux scandales politiques.

L'enjamineur (tome 3) par Pierre Bordage. Édition L'Atalante. Né

à la Réorthe, en Vendée, il signe en 85 *Les Guerriers du Silence* et reçoit rapidement de nombreux prix comme le Grand Prix de l'Imaginaire et le Prix Julia Verlanger en 1994.

Le druide et le roi par Bertrand Carnebuse. Éditions Siloë. C'est en voyageant à travers le monde où il exerce de nombreux petits métiers qu'il puise son inspiration. Il renoue, dans ce deuxième roman, avec l'envoûtante tradition des grandes épopées celtiques.

Le Maudit par Myrielle Marc. Xo Edition. Elle a écrit ses premiers contes à l'âge de 7 ans, son premier livre à 14 ans et rédige quelques années plus tard son roman *Le Maudit*. Aujourd'hui retraitée, elle ne cesse d'écrire, s'inspirant indéfiniment de ce qui l'entoure.

SPORT - Jujitsu à La Roche-sur-Yon Louis Renaudeau nommé 7^e dan

Savez-vous que le judo est né du jujitsu ? Le judo est en effet une discipline utilisant les prises de combat du jujitsu les plus dangereuses. Si vous voulez une explication plus poussée, adressez-vous à Louis Renaudeau, un as en la matière qui fréquente les tatamis depuis plusieurs décennies. Ce retraité vendéen, qui a entraîné un nombre impressionnant d'élèves, a décroché une belle récompense. Il vient en effet d'être nommé 7^e dan de jujitsu.

«Trois mots, vous dit-il tout en ajustant son kimono ce lundi-là avant le cours du soir. Trois mots résumant la philosophie du jujitsu : l'esprit, la technique et le corps. L'art du jujitsu consiste, si l'on veut, à maîtriser parfaitement les trois.» Lui, ça fait des années qu'il est séduit par la maîtrise des trois. Des années aussi qu'il est gagné par l'envie de transmettre ce savoir aux élèves, qu'il entraîne depuis le début des années soixante. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que Louis Renaudeau est un sacré personnage. En témoignent les lignes sans fin qui noircissent son CV. Il commence le judo à 28 ans, conjugue rapidement judo et jujitsu, une façon selon lui, de mieux saisir l'esprit des arts martiaux. «Ce soir, poursuit-il, on va apprendre à travailler avec des armes. Les jeunes auront un couteau en bois et vont apprendre à esquiver les coups en utilisant les prises de combat.» Le jujitsu est en effet une discipline pour apprendre à se défendre mais sans brutalité. Tous les gestes sont étu-

diés pour avoir un meilleur contrôle de soi et de son adversaire. C'est la raison pour laquelle, paradoxalement, c'est un sport qui apprend aussi à se détendre. Louis Renaudeau enchaîne donc depuis des années, avec un appétit non feint, les tournois, concours, trophées et galas où lui et ses élèves peaufinent «la perfection du mouvement et l'utilisation de la force de l'adversaire», les clés du jujitsu. Seul compte l'adage qu'il aime répéter à ses élèves : «ce n'est pas le grade qui fait l'homme, c'est le contraire».

Tout près de l'élite française

«Jusqu'au 5^e dan, nous explique-t-il, la ceinture est noire. Puis, dès le 6^e, on passe au rouge et blanc qu'on garde jusqu'au 8^e.» Après, on rentre dans le top du top. Le 9^e dan est consacré par une ceinture couleur pourpre que seuls quelques éminents maîtres, japonais en priorité, ont revêtue. Louis Renaudeau se rapproche de l'élite. Il vient d'être nommé 7^e dan, ceinture rouge et blanc, tenue par une petite cinquantaine de personnes en France. Sinon, il continue à fréquenter les cours, à titre bénévole maintenant mais en terrain conquis puisque l'actuel professeur, Philippe Thireau, est un de ses anciens élèves. Alors, est-ce que Louis Renaudeau était un bon prof ? «Vous savez, répond l'élève, être nommé 7^e dan, ça veut tout dire.» Ah oui, c'est vrai, c'est l'homme qui fait le grade. En effet, tout est dit. Respect.



Louis Renaudeau explique à ses élèves une prise avec arme.

HABITAT - Le dynamisme de la construction, privée ou publique, démontre l'attractivité vendéenne

Logement : la clé de la qualité de vie

La situation du logement a rarement connu une conjoncture aussi favorable, notamment grâce au dynamisme démographique que connaît aujourd'hui la Vendée (lire par ailleurs page 2). Près de 8 000 permis de construire ont été délivrés sur les neuf premiers mois de l'année 2006, tandis que 76% des Vendéens sont propriétaires de leur habitation. Chaque année, l'équivalent de la ville de Luçon s'installe ainsi dans notre département. Cette situation a des conséquences très positives sur l'économie vendéenne et notamment sur la profession du bâtiment : 512 entreprises ont été créées cette année. Cependant, ce boom de la construction doit être maîtrisé, notamment parce qu'il entraîne une véritable inflation des prix du foncier. Alors que des aides sont octroyées pour permettre aux propriétaires de restaurer et d'améliorer leurs habitations anciennes, d'autres permettent aux familles les plus modestes d'accéder au rêve de tous, devenir propriétaire. Ainsi en 2007, la Vendée deviendra le premier département français en terme d'offre de logements sociaux en accession à la propriété. «Une des particularités de notre département, explique Véronique Besse est que le logement social sert de véritable tremplin pour une ascension sociale». En effet, chaque année, 3 000 logements sociaux sont libérés par leurs occupants, ces derniers réussissant à trouver des solutions de logement plus durables.

Situation du bâtiment Quand le bâtiment va, tout va

8 000 logements ont été construits lors des neuf premiers mois de l'année 2006, soit 10,4% de permis de construire de plus qu'en 2005, contre 5,2% sur le reste des Pays de la Loire. Pour la quatrième année consécutive, les chiffres du bâtiment vendéen sont en passe de battre des records historiques. «Nous nous plaçons désormais au 2^e rang des départements français en nombre de permis de construire, derrière

celui des Landes», explique Véronique Besse, présidente de l'ADIL. Ce dynamisme est l'une des preuves les plus flagrantes de l'attractivité vendéenne.

L'impact du foncier

D'une part, les prix du foncier restent plus bas en Vendée que sur l'ensemble des autres départements français. «Même si les prix des terrains

sont assez chers, notamment sur la côte, la Vendée est plutôt privilégiée par rapport aux autres départements côtiers», ajoute Véronique Besse. L'explosion des lotissements, en augmentation de 73% cette année, permet à de nombreuses personnes qui veulent faire construire de réduire leur budget foncier puisque plusieurs habitations sont construites sur un même terrain. Le succès croissant des prêts à taux zéro, (3 253 ont été



accordés en 2006 en Vendée, soit plus de 16 % de plus qu'en 2005), continue d'encourager les jeunes couples, en particulier, à accéder à la propriété.

Revalorisation des métiers du bâtiment

Enfin, le dynamisme de la construction s'explique aussi par l'important réseau d'entraide de proximité qui existe en Vendée. En effet, un grand nombre de personnes qui font construire connaissent un parent, un ami, un voisin qui travaille dans le bâtiment. «Cette solidarité familiale ou de voisinage permet de faire de nettes économies sur le budget global d'une construction», précise Véronique Besse. «Actuellement, je fais construire une maison de 100 m² non loin de la mer, explique Sabrina, 25 ans. J'ai prévu de faire faire par mon beau-père les plans, par mon père l'isolation, la faïence, la pose des parquets et des radiateurs et par mon beau-frère, la

pose des sanitaires. Cela me permettra d'économiser 3 500 euros sur mon budget total». Les effets de cette conjoncture sur la santé des entreprises du bâtiment. Ainsi, en 2006, 512 ont été immatriculées, on en compte désormais 4 843. Elles permettent à 17 518 personnes de travailler, 26% de plus qu'en 2000. «Cette évolution est d'autant plus remarquable que la profession a dû gérer des départs massifs en retraite liés notamment au papy-boom», précise Jean-Luc Balesteros, secrétaire général de la CAPEB. Il faut noter, ajoute-t-il, que la profession du bâtiment a profité de cette conjoncture pour s'engager dans une démarche de revalorisation : augmentation importante des salaires minimaux depuis six ans, développement de l'apprentissage, les CFA Bâtiment de Vendée, AFORBAT et MFR, n'ont jamais autant formé d'apprentis, mise en place de mécanismes qui donnent aux salariés les mêmes avantages que ceux de l'industrie.

Situation de l'immobilier : vers un tassement de l'ascension des prix ?

Olivier Barbe, responsable d'une agence immobilière à la Roche-sur-Yon a bien voulu répondre à nos questions sur la situation de l'immobilier en Vendée.

Quelle est la tendance de l'immobilier pour cette année ?

La croissance des prix de l'immobilier se poursuit cette année encore en Vendée comme partout en France. La tendance est cependant à une décélération de la hausse. Cependant, cette année encore, on peut noter que les prix vendéens restent moins hauts que ceux des départements limitrophes.

Pourquoi ce «tassement» de la hausse ?

Un nombre croissant de propriétaires de logements ont réalisé qu'il était temps pour eux de profiter de la situation pour mettre leurs biens

immobiliers en vente. Ils ont donc mis leurs logements en vente ou les ont aménagés pour en faire des logements à louer. Ce qui a conduit à une augmentation de l'offre tandis que la demande est restée quasiment la même. On constate, qu'aujourd'hui davantage d'apparte-



ments sont à louer dans les principales communes de notre département.

Quelle est l'origine des acquéreurs de l'immobilier vendéen ?

Beaucoup de Vendéens achètent ou font construire leur maison. Cependant, le marché de l'immobilier vendéen est caractérisé par une importante part d'acquéreurs originaires d'Ile de France. En effet, 10% des acquisitions d'appartements anciens et 18,3% des appartements neufs sont réalisées par des particuliers originaires de Paris et de sa région. Le secteur le plus touché par ce phénomène est celui des îles et du littoral où 18% des maisons anciennes sont des propriétés de franciliens qui ont un pouvoir d'achat 33% plus élevé que celui des acquéreurs originaires du département.

OPAH - réhabilitation et amélioration du bâtiment Faire du neuf avec de l'ancien

Tandis que certains construisent du neuf, d'autres réhabilitent le patrimoine existant. Pour ces derniers,

un certain nombre d'aides ont été mises en place et notamment les OPAH, Opération pour l'Amélioration de l'Habitat. Ces opérations permettent aux propriétaires de logements anciens (plus de 15 ans), de profiter de subventions particulièrement intéressantes pour mettre en route des travaux de restauration ou d'adaptation de leur logement.

Subventions et conseils

Les OPAH menées sur une période de trois ans sont organisées par les communes ou communautés de communes, le Conseil Général et l'Anah (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat). Les aides apportées sont de deux natures. D'une part financières : la collectivité qui organi-

se l'OPAH, ajoute des subventions à celles qui existent déjà. Et d'autre part personnelle : une permanence est assurée pour permettre aux propriétaires de se renseigner sur les aides, de monter leur dossier et d'évaluer leurs besoins. «Actuellement en Vendée, deux OPAH sont menées, l'une sur le canton de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et l'autre en Pays Mareuillais», explique Jean-Marie Barcat, directeur d'AVAL Pact-Arim, association vendéenne qui conseille les propriétaires. Nous visitons les logements, évaluons le montant des travaux, et conseillons aussi bien les propriétaires qui habitent leur logement que les propriétaires qui aménagent leurs locaux pour les louer. Nous les accompagnons, s'ils le désirent, de la conception à la fin des travaux.

Une réponse à la spéculation immobilière La création d'un Etablissement public foncier départemental



Certes actuellement, les prix du foncier augmentent moins vite qu'il y a quelques mois. Il n'en reste pas moins que le marché est toujours orienté à la hausse, ce qui constitue un frein, bien sûr d'abord pour les ménages aux revenus modestes, mais également pour les petites communes. Celles-ci acquièrent en effet régulièrement sur leur territoire des parcelles disponibles, afin d'y faire construire des bâtiments d'intérêt collectif : logements sociaux, salles de sport, etc.

Réserver des terrains pour les communes

Cependant, les procédures pour ce genre de projets sont relativement

longues. Or le prix d'un terrain disponible aujourd'hui risque de s'envoler dans les années, voire les mois qui viennent. C'est pourquoi le Conseil Général a l'intention de créer un établissement public foncier départemental. Celui-ci va permettre, sur tout le territoire vendéen, d'acheter à la demande des communes des terrains, puis de leur revendre lorsque leurs projets de construction seront prêts à être réalisés. L'avantage : réserver les parcelles disponibles au prix actuel, en les mettant ainsi à l'abri de la spéculation immobilière. Actuellement, le projet est entre les mains de l'Etat. En tout état de cause, l'établissement public foncier départemental devrait voir le jour avant l'été.

OPAH
du Pays Mareuillais
Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat

Subventions majorées.
Aides et conseils gratuits,
pour tous vos travaux...

Les principes du logement social en Vendée Une qualité de vie pour tous

Mixité sociale, respect de l'environnement, petites unités et encouragements à l'accession à la propriété sont les quatre piliers de l'action en faveur du logement social pratiquée en Vendée.

Janvier 2006. La Vendée est l'un des premiers départements français à prendre la compétence logement dans le cadre des lois de décentralisation. Un an après on peut constater une augmentation de 15% de la construction de logements sociaux. Et déjà en 2007, il est prévu d'en créer 700 nouveaux, dont la moitié sur la côte où la demande en raison de la cherté des terrains et de la croissance démographique est la plus forte. Au total, on évalue le besoin en logements sociaux à 5 400, même si dans certaines zones, comme à Pouzauges ou Fontenay, on trouve des logements sociaux vacants. Cependant 3 000 nouvelles demandes sont satisfaites chaque année. Parmi les 2 500 restantes il faut compter les personnes qui ont déjà un logement social mais qui, pour des

raisons de choix de vie, demandent à changer, ainsi que les «tricheurs» qui s'inscrivent deux fois. Il faudra donc en réalité construire 2 000 nouveaux logements sociaux, ce qui sera fait puisque le programme du Conseil Général prévoit, en anticipant la hausse démographique, d'en construire 2 680 dans les 6 ans. Quatre principes ont été définis par le Conseil Général pour la construction des logements sociaux en Vendée. D'une part, les logements sociaux sont construits partout et dans

tous les quartiers. La Vendée est un département rural composé d'une majorité de petites villes dans lesquelles tout le monde se connaît. Il s'agit d'une précieuse réalité à conserver. «C'est pourquoi, nous cherchons avant tout à éviter la construction de sortes de ghettos et au contraire à encourager la mixité sociale, qui est chez nous naturelle» explique Bruno Retailleau, vice-président du Conseil Général. À ce principe, vient s'ajouter celui de la construction de petites unités. «Nous

voulons permettre aux locataires de vivre dans les meilleures conditions possibles», ajoute ce dernier. Ainsi, pas un collectif ne comptera plus de cinq logements tandis que les maisons individuelles représentent déjà la majorité, soit 75%, des logements sociaux qui seront construits en 2007 (le taux est de 35% pour la moyenne régionale). D'autre part, une aide a été mise en place pour financer tous les dispositifs de production d'énergie douce, géothermie, chauffage solaire, chauffage au bois... Et cela dans un double intérêt, écologique d'une part et économique d'autre part, les énergies douces, moins chères que les énergies fossiles, pesant moins sur les charges locatives. Enfin, dernier principe, l'accession à la propriété. «C'est sans doute là que la Vendée se distingue le plus», précise Bruno Retailleau. Nous serons le premier département français en ce qui concerne le nombre de logements sociaux en accession à la propriété. Ainsi en 2007, près de 2 000 Vendéens bénéficieront de ce système.



© Photo OPDHLM Vendée

Accession sociale à la propriété - La Tardière Propriétaire, un rêve à la portée de tous

76 % des Vendéens sont propriétaires de leur logement, contre 54% sur la moyenne nationale. Mais ce sont 100% d'entre eux qui désirent accéder à la propriété. Stéphane Geay et Caroline Loiseau un jeune couple du canton de la Châtaigneraie ont trouvé une solution pour devenir eux aussi propriétaires : s'installer dans un logement d'accession sociale à la propriété. Aujourd'hui deux de ces logements sont en construction à la Tardière et le Conseil Général prévoit d'en construire 1 000 dans les six années à venir.

Comment avez-vous été mis au courant de ce système ?

Depuis un an et demi nous louons un petit logement chez un particulier. Nous voulions changer et nous avons fait notre demande aux HLM qui nous ont proposé un logement en accession à la propriété. Nous nous sommes dit que c'était une excellente opportunité pour nous de devenir propriétaires, et cela dans les meilleures conditions possibles.

Comment cela marche-t-il ?

Fin avril lorsque les travaux seront terminés, nous entrerons dans notre nouveau logement. Nous aurons cinq années pour nous décider à devenir propriétaires. Nous payerons alors des mensualités au constructeur, en l'occurrence l'OPDHLM,

équivalentes à notre loyer de départ. De plus, les loyers payés pendant la période de réflexion seront eux aussi considérés comme des mensualités de remboursement.

Quels avantages en tirez-vous ?

Ils sont d'abord financiers, nous n'avons pas à apporter de somme importante au départ, ensuite, les mensualités de remboursement ne dépasseront pas ou peu le montant de nos loyers et nous pouvons toujours toucher les APL. Les avantages sont aussi d'ordre pratique. Ainsi, nous n'avons pas à faire les démarches pour trouver le terrain, l'architecte ou les entreprises. La maison est construite lorsque nous y

rentrons et nous avons cinq années pour la découvrir et en mesurer tous les avantages et tous les inconvénients. Enfin, si les aléas de la vie nous empêchent de faire face aux charges de remboursements, les HLM s'engagent à nous racheter la maison et à nous proposer un autre



Aides pour les personnes âgées Des logements adaptés aux besoins de chacun

Terminer ses jours à domicile est l'un des désirs les plus chers d'un grand nombre de personnes. En Vendée, 85% des personnes de plus de 75 ans vivent à leur domicile. L'âge d'entrée en maison de retraite ne cesse de reculer, il est aujourd'hui supérieur à 90 ans. Plusieurs mesures aident les personnes qui le souhaitent à rester autonomes et dans un cadre personnalisé.

Adapter son domicile

Cependant, ce maintien à domicile nécessite souvent des améliorations ou des transformations du logement, installation de chambre au rez-de-chaussée, transformation des sanitaires, mise en place d'un monte personne ou d'un ascenseur... Pour permettre aux personnes de plus de 60 ans de réaliser ces travaux indispensables, une aide financière a été

mise en place ainsi qu'un interlocuteur, l'association AVAL Pact-Arim qui aide les personnes à évaluer leurs besoins, à mettre en forme leur dossier et à suivre les travaux. «Je viens de faire installer une douche à la place de la baignoire dans laquelle j'avais peur de ne plus pouvoir entrer explique Régine Martineau, 83 ans. Avec l'aide de l'AVALE Pact-Arim j'ai pu faire ma demande de subvention qui m'a permis de réaliser ces travaux.»

Rester indépendant

Pour répondre aux besoins des personnes âgées qui ne souhaitent pas entrer en maison de retraite mais ne peuvent plus non plus rester chez elles, le Conseil Général prévoit la construction de logements adaptés pour le maintien de l'autonomie des personnes âgées. Ainsi plusieurs logements, totalement adaptés aux besoins de ces personnes, sont construits dans les centres bourgs, non loin des commerces et des services. Ils permettent aux personnes âgées de rester indépendantes sans être isolées ni éloignées des services de soins et de proximité et de rester dans un cadre personnalisé alors que tout le confort de vie dont elles ont besoin est à leur disposition. C'est ainsi que sept logements de ce type ont été inaugurés en janvier dernier à Chavagnes-en-Paillers. Et 10 sont actuellement en construction à La Gënëtouze.



© Photo OPDHLM Vendée

Rénovation du parc locatif - HLM Des rénovations équilibrées

Réfection des couvertures et des terrasses, réfection des installations de télévision (TNT), remplacements des revêtements de sols... Les types de travaux entrepris par l'OPDHLM (Office Public Départemental des HLM) pour entretenir son patrimoine sont nombreux mais aussi indispensables pour offrir les meilleures conditions de vie aux locataires du parc de logements sociaux. «En 2005, 65% de nos logements collectifs avaient été concernés par des travaux de rénovation, soit 5 001 logements sur 7 749, explique Gérard

Villette, président de l'OPDHLM. Pour chaque site, la liste des travaux est arrêtée en fonction de l'état des logements en concertation avec les représentants des locataires, les augmentations des loyers qui découlent de ces travaux se situent généralement entre 2 et 5 % et ne sont pas systématiques. Nous cherchons à tout prix à maintenir un équilibre entre les travaux que nous devons nécessairement apporter pour améliorer et entretenir notre patrimoine et les moyens budgétaires des bénéficiaires de nos logements sociaux.»

Subventions pour la viabilisation des terrains Le prix du foncier, la bête noire des acheteurs

Le coût du foncier est l'un des principaux freins à l'acquisition à la propriété. Aussi pour favoriser l'accession sociale à la propriété et aider les communes à réhabiliter ou construire des logements locatifs dans les centres-bourgs deux mesures d'aide à la viabilisation des terrains ont été mises en place.

Dans le cadre du Programme habitat accession à la propriété :

Participation financière du Conseil Général, à hauteur de 75%, des travaux de viabilisation des terrains destinés à recevoir des logements de location-accession à la propriété. Le départe-

ment de la Vendée est le seul à avoir mis cette mesure en place qui permet de réduire le prix de la vente de ces logements HLM à leurs locataires.

Programme Habitat et Territoires

Ce programme est un outil au service du développement du logement social, du secteur de l'artisanat et vise également à redynamiser les centres-bourgs. Il apporte une aide aux communes pour construire ou réhabiliter des logements locatifs sociaux.

La participation financière du Conseil Général est de 50% des travaux de viabilisation ou 50% des honoraires de suivi de chantier.



© Photo OPDHLM Vendée

Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



«Le logement, facteur de dynamisme et de qualité de vie»

Pourquoi avoir pris, il y a un an, la compétence logement ?

Pour nous, la question du logement est située au cœur de notre projet départemental. En effet, la situation du logement éclaire parfaitement les deux piliers de la réussite vendéenne. D'un côté, le dynamisme, avec aujourd'hui un boom de la construction qui s'explique par notre vitalité démographique et l'attractivité que la Vendée exerce, notamment sur les jeunes actifs à la recherche d'un emploi. Ce dynamisme permet de soutenir le secteur du bâtiment, mais aussi le développement harmonieux de notre territoire, puisque les petites communes sont particulièrement concernées par l'afflux de nouveaux arrivants. Cependant, ce développement doit être maîtrisé. C'est le deuxième pilier du projet vendéen, qui s'attache à offrir aux Vendéens une qualité de vie exemplaire. Voilà pourquoi nous sommes très attentifs à ce que les nouvelles constructions intègrent les techniques des énergies douces.

Vous avez également lancé un nouveau programme en faveur de l'habitat social ?

Oui, car la hausse des prix du foncier pénalise fortement les familles à faibles revenus. C'est pourquoi nous avons mis en place l'accession sociale à la propriété, qui permet aux locataires de logements sociaux de devenir, à terme, propriétaires de leur maison ou de leur appartement. Si la Vendée, avec 76% de propriétaires, détient un record national dans ce domaine, nous ne nous satisfaisons cependant pas encore de cette proportion, tant il est vrai que devenir propriétaire est l'une des aspirations les plus répandues, et les plus légitimes, dans la population. Par ailleurs, nous avons fortement accéléré la construction de logements sociaux. En 2006, nous avons réussi à augmenter de 15% le nombre de nouveaux logements, et nous en construisons, en 2007, 700 supplémentaires. Mais attention, pas n'importe comment. Là encore, nous préservons ce qui fait l'attractivité du modèle Vendéen, en refusant la sur-concentration de grandes barres inhumaines. Nos bâtiments, qui ne dépasseront pas les cinq logements en moyenne, seront bien répartis partout en Vendée, afin de favoriser cette mixité sociale qui est si naturelle à la Vendée.

ROUTES - Fluidification et sécurisation du trafic

La première partie du contournement de Montaigu mise en service

La première partie du contournement sud de Montaigu est entièrement ouverte depuis quelques jours. Détail de ce tracé qui va permettre de fluidifier et de sécuriser le trafic du centre-ville de Montaigu, mais qui, plus largement, rend plus accessible les zones d'activités situées aux abords de la ville. Cette ouverture n'est cependant qu'une étape, puisque les travaux de la deuxième section démarreront dans trois mois.

C'est fait. Depuis quelques jours, la première section du contournement sud de Montaigu est ouverte à la population. Il s'agit en fait, pour être plus précis, de la deuxième partie, puisque la première avait été mise en service dès le 21 décembre dernier. Les 3,8 premiers kilomètres de cette rocade traversent donc les territoires de Boufféré, Montaigu, Saint Georges de Montaigu et La Guyonnière. C'est dire l'importance d'un tel ouvrage, auquel le Conseil Général a consacré 23 ME d'euros, et dont la Communauté de communes Terres de Montaigu a réalisé et financé l'aménagement paysager des ronds-points, ainsi que leur éclairage. Avec cette rocade, le canton de Montaigu va voir son trafic routier considérablement amélioré. «En effet, note Antoine Chéreau, maire et prési-

dent de la communauté de communes Terres de Montaigu, le contournement va permettre de reporter 70% du trafic observé sur l'itinéraire Cholet/Challans, en fait la RD 753 qui connaissait jusqu'à présent une fréquentation moyenne de 7 500 véhicules/jour, avec des pointes en période estivale de 11 500 véhicules/jour». Parmi ce trafic, 10% de poids lourds, notamment ceux desservant les usines de la Laiterie et de Sodebo, qui ne circuleront désormais plus dans le centre de Montaigu, renforçant ainsi grandement la sécurité et la fluidité de la ville. «En plus, note Philippe de Villiers, cette déviation du trafic va permettre d'améliorer l'accès aux zones d'activités du Planty et de Bellevue, ainsi qu'au lycée Léonard de Vinci, dont le parking sera refait par la Communauté de communes. Autant



Philippe de Villiers, Bruno Retailleau et Véronique Besse en compagnie des maires des communes traversées Louis Guineveu, Joseph Chatry, Antoine Chéreau et Joseph Bonnet.

de temps de trajets gagné pour les salariés des entreprises et les lycéens.» Atout de poids pour le trafic routier du canton, le contournement de Montaigu a cependant voulu se faire aussi discret que possible. C'est pourquoi la prise en compte de l'impact sonore a été particulièrement soignée, les deux tiers du tracé ayant été réalisés sous le terrain du niveau naturel. De plus, des protections phoniques par écrans acoustiques ou par des merlons ont été mises en place sur plus de 3,5 kilomètres. Côté environnement, 90 000 arbres et arbustes ont été plantés tout au long de la voie et autour des ronds-points. Au total, ce sont ainsi près de 15 ha de végétation qui contribueront, dès l'an prochain, à insérer la voie dans son milieu naturel.

Une piste cyclable tout du long

Enfin, le Conseil Général a, comme il l'avait promis, dessiné un parc paysager au niveau de l'intersection de la rue Pasteur et de la rocade. Ce lieu de promenade, qui sera ouvert au public à la fin de cette année, comportera notamment une passerelle permettant aux piétons de traverser l'Egault. Des piétons qui auront également la possibilité d'enfourcher leur vélo pour rouler au long du contournement, puisqu'une piste cyclable en site propre, achevée très prochainement, est prévue sur tout le tracé. Reste désormais à achever ce contournement. Les travaux de la deuxième section, c'est-à-dire la partie s'étendant, à l'est, de la RD 23 à la RD 753 (route de Treize-Septiers) démarreront au début du mois d'avril prochain. La mise en service de cette dernière partie est prévue pour le début de l'année 2008. A cette date, le contournement de Montaigu s'étendra sur près de 5,5 kilomètres.

Les autres projets routiers dans le canton de Montaigu

Le contournement large de Montaigu

L'objectif du contournement large de Montaigu, est de raccorder directement les communes périphériques (Cugand, La Bernardière, La Bruffière, La Boissière de Montaigu) aux grandes infrastructures.

Moctière s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la liaison Cugand-Montaigu. Les travaux pourraient commencer fin 2007.

La commune de La Guyonnière

Tout d'abord, la déviation du bourg de La Guyonnière sera prise en considération dans le cadre du plan routier 2010-2020. D'autre part, concernant l'aménagement du carrefour de la Croix Boiziau par la réalisation d'un giratoire et le déplacement du calvaire, le Conseil Général de la Vendée participera à hauteur de 50%. Enfin, concernant le village de la Bretinière, la sécurisation de ce village par des mesures de limitation de vitesse et la mise en place d'un balisage sont en cours. Le Département prend en charge la pose des bordures d'acotement et le marquage transversal dans le virage dangereux.

La déviation de Cugand

Ce projet qui assurera le débouché de la Rocade du Bocage vers Nantes a franchi une nouvelle étape le 30 mai 2006. En effet, les départements de la Vendée et de la Loire Atlantique se sont mis d'accord pour réaliser en priorité la section Est allant de la RD 77 (route de La Bernardière) à la RN 149 (route de Poitiers) à Gétigné, soit 3,7 km dont 2,7 km en Vendée.

La déviation entre la RD 86 (route des Brouzils) et la RD 137 à Saint-Georges-de-Montaigu

Ce projet permettra de soulager le bourg des véhicules et poids lourds allant en direction de la zone du Planty. En effet, jusqu'à 1 100 poids lourds par jour traversent le bourg. L'étude préalable à la DUP est ainsi envisageable pour 2007-2008.

Le giratoire du Bois Joly à Treize Septiers

Le projet de giratoire situé à l'intersection de la RD 62 et de la future RD 62A s'élève à 233 500 €. Le projet a été pris en considération par le Conseil Général de la Vendée le 8 décembre 2006 qui participera à hauteur de 30% du montant des travaux, soit 58 600 €.

Le pont de Mirville à Boufféré

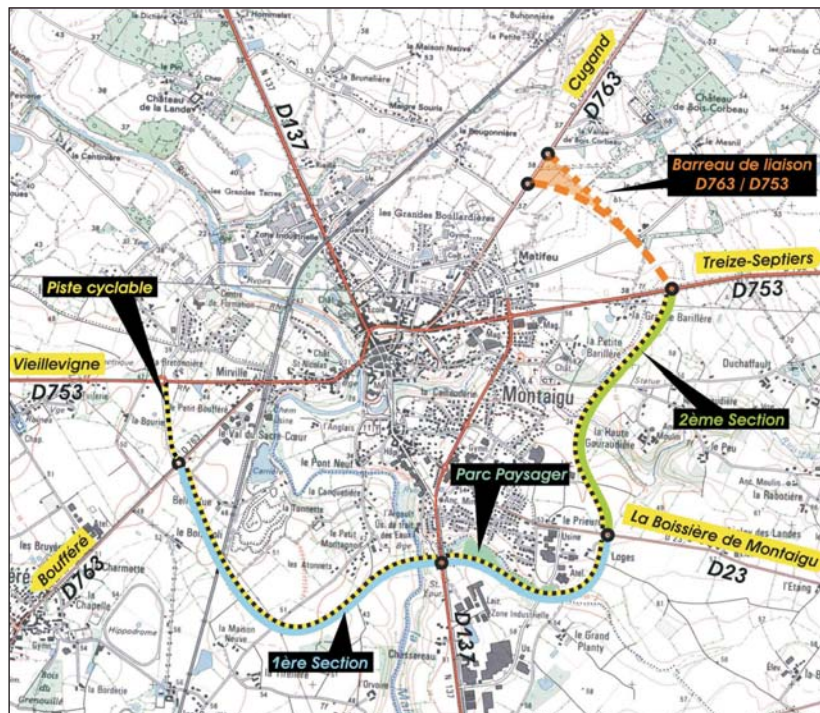
Le Conseil Général de la Vendée prendra à sa charge 50% des 125 000 € nécessaires pour réaliser la passerelle définitive permettant le passage des piétons et des deux roues sur le pont SNCF.

Un tourne à gauche pour St Symphorien à La Bruffière

L'aménagement est estimé à 150 000 € et a été retenu au titre de l'amélioration générale de l'itinéraire RD 753 Cholet/Challans et sera donc financé à 100% par le Conseil Général de la Vendée.

Le giratoire de la Moctière

La construction du giratoire de la



Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

Logement : priorité 2007 de l'assemblée départementale

S'il reste encore en Vendée des logements sociaux disponibles, et notamment à La Roche et Fontenay, il n'en demeure pas moins que certains Vendéens rencontrent aujourd'hui des difficultés à se loger. Certes, ils sont moins nombreux qu'ailleurs, le faible taux de chômage de notre département réduisant fortement les difficultés sociales. Néanmoins, l'attractivité vendéenne, et les nombreux emplois offerts dans notre département, a conduit à une hausse démographique (la plus importante de la région), qui est une bonne nouvelle pour le dynamisme de la Vendée, mais qui a entraîné la hausse des prix du foncier et de l'immobilier que nous avons pu observer ces dernières années. Afin de permettre aux Vendéens les plus modestes de se loger dans de bonnes conditions, le Conseil Général a donc décidé d'accélérer la construction de logements sociaux. 2 680 seront ainsi bâtis dans les six années à venir, dont 700 dès cette année, ce qui permettra largement de combler la demande actuelle. Le projet départemental prévoit que ces nouvelles constructions s'intégreront parfaitement dans le modèle qui fait la clé de la qualité de vie vendéenne. A savoir des petits logements à taille humaine (en moyenne moins de 5 habitations par ensemble), avec la priorité donnée aux habitations individuelles, qui représentent déjà 75% du parc vendéen, contre seulement 35% dans le reste de la région. Par ailleurs, ces nouveaux logements seront bien répartis sur tout le territoire, mais également dans tous les quartiers, afin de préserver la mixité sociale qui fait l'un des atouts de la Vendée. Enfin des efforts importants seront menés pour intégrer dans ces habitations les énergies renouvelables, qui permettront, d'une part de mieux protéger notre environnement, et d'autre part de faire réaliser à leurs locataires (dont le budget est par définition assez modeste) de substantielles économies. Enfin, l'Assemblée départementale a, voici un an, lancé un nouveau programme : celui de l'accession sociale à la propriété, qui va permettre, dès 2007, à 200 locataires de logements sociaux de devenir propriétaires, tant il est vrai qu'être propriétaire, c'est-à-dire à avoir un chez soi pour élever sa famille, est l'une des aspirations les plus partagées au monde. 76%. C'est le nombre de Vendéens propriétaires de leur logement. Un record national, que le Conseil Général a décidé encore d'améliorer.

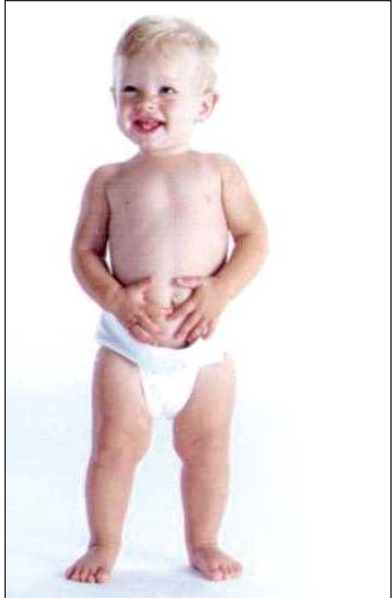
Le Groupe des élus socialistes et républicains

Le droit au logement pour le droit à la dignité.

Au lendemain de la disparition de l'abbé Pierre, la détermination des bénévoles et associations mobilisés en faveur des mal logés prend une acuité toute particulière en cette période hivernale. Les actions médiatiques de ces dernières semaines ont poussé le gouvernement à envisager un projet de loi qui devrait astreindre les pouvoirs publics à procurer un toit aux personnes «plongées dans les situations les plus difficiles», faute de quoi l'Etat serait susceptible d'être poursuivi. Pour celles et ceux qui depuis longtemps mènent ce combat pour la dignité des sans abris, c'est une première victoire. Et pourtant, des lois existent comme les réquisitions de logements vacants, ou la lutte contre les exclusions, mais elles sont peu appliquées par les pouvoirs publics. En 2006, le Comité Interministériel pour le développement de l'offre de logement (CIDOL) a pris plusieurs décisions en faveur de la relance de constructions de logements, s'agissant tout d'abord d'améliorer l'accès pour les jeunes. Ce comité a dressé la liste des terrains appartenant à l'Etat sur lesquels, en concertation avec les collectivités locales, la construction de logements pourrait être engagée. Domage que certaines collectivités concernées n'aient pas saisi cette opportunité, y compris chez nous. Car en Vendée aussi la flambée des prix immobiliers rend difficile l'accès à la propriété des ménages modestes : le loyer ou le montant des emprunts représentant une part de plus en plus importante du revenu, ou sur une durée de plus en plus longue ! Sur le littoral, on peut s'inquiéter du départ de terres agricoles à des prix pouvant atteindre près d'un demi million d'euros l'hectare à des lotisseurs privés. Les lotissements consomment beaucoup d'espace au grand dam du monde agricole qui voit les meilleures terres disparaître : l'urbanisation des terres équivalant à la superficie d'un département tous les 10 ans ! Le boom de l'immobilier représente d'un autre côté une manne financière importante pour le Conseil général. En effet, la fameuse taxe départementale appliquée sur chaque logement vendu augmente de 15% par an : 72 millions d'euros en 2006 et 82 millions prévus pour 2007, auxquels s'ajoutent 4 millions supplémentaires pour la taxe sur les maisons en lotissement ... c'est plus que le coût des travaux du contournement Nord, et plus que la rénovation du centre hospitalier départemental de la Roche sur Yon ! La bataille du logement réclame une politique ambitieuse. Le Conseil général serait bien inspiré de renforcer ses aides notamment aux plus petites communes, cela permettrait d'endiguer la hausse des prix de l'immobilier, et de répartir l'effort entre tous.

DÉCHETS - Quand l'écologie s'accorde avec l'économie CASSYFLO : la couche lavable «Bébé d'amour» veut conquérir la Vendée

Elles sont trois, se connaissent depuis des années et ont toujours des idées plein la tête. Catherine, de Brétignolles-sur-Mer, Sylvia et Florence, Brémoises, ont décidé de se lancer dans une aventure qui combine à la fois le civisme écologique et l'esprit d'entreprendre progre aux vendéens. Elles viennent de mettre sur le marché la couche lavable «Bébé d'amour», écologique, économique et pratique.



«Jusqu'à l'âge de 2 ans 1/2, un enfant va utiliser 7 couches par jour. Cela fait, en 30 mois, 1,5 tonne de déchets à traiter.» C'est Catherine, enseignante, qui a eu l'idée de populariser la couche lavable, en rentrant d'un voyage au Québec. Elle soumet son idée à deux de ses amies, Sylvia Gaborain et Florence Francheteau. Ni une ni deux, ces trois femmes décident de tenter le coup. «Au début, nous sommes partis sur un service de lavage de couches, explique Sylvia. Mais nous nous sommes aperçus, en discutant avec un fabricant canadien, que ce projet n'était pas rentable.» Elles décident alors de changer leur fusil d'épaule : désormais, elles vont commercialiser des couches lavables. La démarche est multiple : permettre aux mères de famille de réaliser des économies, participer à l'effort écologique réclamé par le Conseil Général suite à l'adoption de son plan départemental des déchets et créer de l'emploi. «Sur cette même période de deux ans 1/2, reprend Sylvia, le budget couche pour un enfant va de 1 300 à 2 000 euros.»

Un budget imbattable

Avec les couches lavables, le total n'excède pas 450 euros, auxquels il faut rajouter environ 200 euros pour

les différents lavages. Seul inconvénient : quand acheter un paquet de couches régulièrement semble indolore pour le portefeuille, il peut parfois être compliqué de payer plusieurs dizaines d'euros en une fois, même si ensuite il ne faut plus rien déboursier : la maman repart avec des couches qui lui serviront pendant 2 ans 1/2. «Nous avons intégré cette problématique à notre démarche, continue Florence. Notre souhait est que toutes les mères puissent y avoir accès. Il y aura donc la possibilité de payer en plusieurs fois.» Et concrètement, une couche lavable, comment ça marche ? Le principe est le même que pour une couche jetable, sauf que le produit est entièrement en coton. À l'intérieur de la couche, il suffit de poser un feuillet de cellulose, que l'on peut laver en cas de petit besoin et que l'on jettera dans les toilettes avec les selles. «La couche lavable est 100% biodégradable, quand une jetable met entre 250 et 500 ans à se dégrader.»

Réduire les déchets

Quand au lavage, c'est très facile : en machine à 40 degrés. «Il suffit juste de les mettre à tremper dans de l'eau avec du vinaigre avant. Pas besoin de les mettre en machine im-



Florence Francheteau et ses amies espèrent que les couches lavables séduiront les mères de famille.

édiatement après usage : on peut en faire tremper plusieurs pendant 4 jours.» Plus la couche est nettoyée, plus elle gagne de capacité d'absorption. «Nous avons présenté notre produit aux sages-femmes du département. Sur 35, elles sont 30 à avoir choisi d'en parler aux jeunes mères.» L'avenir, c'est dans un premier temps le marché vendéen. «Ici, il y a un terreau, le civisme écologique est une réalité ; affirme Florence. Si la France, dans ce domaine, est en retard par rapport aux autres pays, la Vendée, grâce notamment à l'action du Conseil Général, est dans le bon tempo. Il faut continuer dans cette

voie.» Deuxième phase : les départements limitrophes, avant pourquoi pas de voir plus grand. «De toute façon, il n'y a pas de limites. Nous fourmillons de projets», dit Catherine dans un grand éclat de rire. Avant d'ajouter, ultime argument pour présenter les avantages de la couche lavable : «Ça aide les enfants à être propres plus tôt : ils sentent mieux quand leur couche est sale.» Le mot de la fin résonne presque comme un slogan dans la bouche de Catherine : «Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas.» Tout un programme, dont la couche lavable n'est pour elles qu'un chapitre.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE - Prévention aux Herbiers Les jeunes du canton passent à l'action

Forts du succès d'une première rencontre le 1^{er} juillet 2006, les foyers des jeunes du canton des Herbiers ont décidé de mettre en place un projet de sensibilisation aux risques de l'alcool. Afin de mener à bien ce projet, les jeunes ont constitué un groupe de travail coordonné par des professionnels de l'animation dont le développeur culturel du Conseil Général et l'association Familles Rurales. Ce projet est aussi l'occasion de sensibiliser les familles et les élus municipaux aux risques liés à la consommation d'alcool car le groupe

de travail intitulé «groupe cantonal enfance-jeunesse» est une façon de réunir jeunes et adultes autour d'un même sujet, en les faisant participer aux mêmes actions. Trois temps forts «prévention» sont prévus au cours de l'année et les jeunes vous donnent tout d'abord rendez-vous vendredi 16 février à Saint-Paul-en-Pareds, à 20h30, pour le spectacle Z'héros de conduite dans le cadre de la Vigie. Deux autres rendez-vous auront lieu en avril et en mai avec notamment l'organisation d'un après-midi forum sur les conduites à risques.



Les jeunes donnent un spectacle intitulé Z'héros de conduite sur le thème de la prévention routière.

En deux mots

■ École Supérieure des Métiers du Social : Inscriptions concours assistant social jusqu'au 12 mars

L'École Supérieure des Métiers du Social (ESMS) qui est basée aux Etablissements à La Roche-sur-Yon, ouvre sa prochaine promotion de formation d'assistant de service social en septembre prochain. Si vous souhaitez passer le concours d'entrée, vous avez jusqu'au 12 mars pour retirer un dossier d'inscription à : l'ESMS, Route de Nantes, BP 609, 85015 La Roche-sur-Yon cedex ou par internet : www.etablissements.fr

■ Tabac, où trouver de l'aide en Vendée ?

L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie informe tous les Vendéens désireux d'arrêter de fumer que plusieurs structures dans le département proposent des accompagnements vers le sevrage. Vous pouvez ainsi contacter : L'ANPAA 85 au 02 51 62 07 72 - Le service de pneumologie du CHD au 02 51 44 61 64 - La CPAM au 02 51 44 16 38 - La MSA au 02 51 36 87 05 ou votre médecin généraliste et votre pharmacien.

SOCIAL - Centre Médico Social de La Mothe-Achard La première pierre vient d'être posée

«319 familles ont fréquenté le Centre Médico-Social de La Mothe-Achard en 2006 et ce canton a compté pas moins de 299 naissances au cours de la même année, précisait Joseph Merceron, conseiller général du canton de la Mothe-Achard lors de la pose de la première pierre des nouveaux locaux du Centre médico-social de La Mothe-Achard. Ce nouveau CMS est une façon pour le Conseil Général d'aller au-devant des gens.» Les futurs locaux dont les travaux seront terminés avant la fin de l'année vont permettre en effet aux équipes en place sur le canton de La Mothe-Achard de travailler dans de meilleures conditions tout en

étant à proximité des familles. Le Conseil Général et la Communauté de communes de La Mothe-Achard souhaitent en effet que le futur Centre Médico-Social soit construit en plein cœur de la commune, pour répondre au mieux aux besoins des familles. Le bâtiment est conçu de telle sorte que les professionnels, le public, et les familles accueillies bénéficient de locaux spacieux et accessibles notamment aux personnes handicapées. L'ensemble des services sociaux du canton pourront s'y installer, dont l'association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) qui aidera ainsi les personnes qui en ont besoin dans de meilleures conditions.



HANDICAP - Modernisation du foyer de Fontenay Les Hautes Roches, l'humanité pour socle

Plusieurs bâtiments du foyer pour personnes handicapées Les Hautes Roches viennent d'être rénovés.

«J'ai à présent une belle chambre, toute propre, avec une salle de bain rien que pour moi». Très émue de s'exprimer en public, Georgette, résidente au foyer les Hautes Roches de Fontenay-le-Comte, est toute fière de se faire la représentante de ses camarades. Ceux-ci viennent en effet de voir un certain nombre de leurs bâtiments de vie réhabilités par l'Office départemental des HLM, avec notamment l'installation de sanitaires individuels dans plusieurs chambres. Géré par l'association des Papillons Blancs, le foyer des Hautes Roches accueille au total une petite centaine de résidents. Des personnes handicapées en accueil permanent, mais également des salariés du CAT, assez autonomes pour effectuer un travail régulier. Malgré cette affluence, on ne ressent à visiter le foyer aucune impression d'entassement. Organisées autour de petites maisons à taille humaine,

les Hautes Roches tiennent en effet plus du micro village chaleureux que de la grande structure sociale dés-humanisée.

500 nouvelles places d'accueil

«En Vendée, le handicap n'est pas un sujet de colloque», a tenu à rappeler Véronique Besse, la présidente des actions sociales du Conseil Général, qui donne à cet établissement, comme à beaucoup d'autres, les moyens de fonctionner

correctement. Avec un budget annuel de 53,5 millions d'euros (soit une hausse de 30% en deux ans), le Conseil Général a d'ailleurs aidé à l'ouverture de 1 500 places d'accueil pour les personnes handicapées dans tout le département, principalement dans de petites unités de vies à taille humaine. Pour aller plus loin et proposer des solutions à tous les types de handicap, près de 500 nouvelles places, 478 exactement, sont d'ores et déjà prévues ou même en cours de construction.



Georgette, une des résidentes, au cours de la visite du foyer les Hautes Roches avec Simon Gerzeau, Gérard Villette, Véronique Besse et Joël Sarlot.

MARDI 13 MARS Spectacles de Vendée

Pierre Mondy, le bonheur de la scène



À 82 ans, Pierre Mondy en plus des tournages de la célèbre série télévisée, *Cordier, juge et flic*, continue ses tournées théâtrales à travers la France. Le 13 mars prochain, il passera en Vendée jouer *Six heures au plus tard*, une pièce de Marc Perrier à L'Échiquier à Pouzauges. Rencontre.

Quelle est l'origine de votre vocation d'acteur et de comédien ?

Un homme est à l'origine de ma vocation de comédien, le proviseur de mon lycée de Gaillac. Passionné par le théâtre, ce dernier accepte de me prendre dans sa classe de pre-

mière à condition que je suive ses cours de théâtre. En quelques mois ce dernier confirme à ma mère que la médiocrité de mes résultats scolaires ne me permettrait pas d'aboutir à grand chose alors que j'étais réellement doué pour le théâtre. C'est ainsi qu'en 1946 j'arrivais à Paris pour suivre les cours Simon. Ce n'était pas la voie royale du Conservatoire mais une école tout aussi sérieuse. D'auditions en cours particuliers, nous nous faisons connaître auprès des metteurs en scène et professionnels du théâtre. Marcel Achard de l'Académie française me découvrit et me proposa un rôle dans *La*

Bagatelle qu'il écrit en pensant à moi. S'ensuit jusqu'à aujourd'hui une brillante carrière de 60 ans au théâtre et au cinéma, comme comédien et comme metteur en scène.

Quels sont les meilleurs souvenirs de votre carrière ?

Ma carrière au cinéma a été pour moi l'occasion de faire des rencontres inoubliables et de travailler avec des grands hommes, Jean Gabin, Jean Duvivier, Orson Welles, Michel Simon. L'un de mes meilleurs souvenirs est le film *Pierre et Paul*, dans lequel je jouais le rôle du personnage principal. Jouer le rôle d'un personnage aux antipodes de mon caractère, m'a particulièrement plu. Les émotions et satisfactions que j'ai connues au théâtre sont nombreuses. C'est toujours pour moi un véritable bonheur de recevoir les applaudissements du public à la fin des représentations. *La Cage aux folles* de Jean Poiré et *le Dîner de cons* font partie de mes plus chers souvenirs. En effet, participer à la création d'une pièce de théâtre, à sa mise en scène pour la jouer ensuite devant le public est particulièrement exaltant. Mais ces deux pièces sont aussi pour moi les deux plus grands souvenirs de fous-rires absolus. Je n'oublierai jamais l'effet d'une salle de spectacle pliée de rire, au point de donner l'impression de l'arrivée d'un hélicoptère.

Permettre à tous les Vendéens d'avoir accès à des spectacles de qualité, à des prix raisonnables

et près de chez eux, que pensez-vous de cette politique mise en place dans le cadre des Spectacles de Vendée ?

Je pense qu'aujourd'hui, il est très important de mettre le théâtre à la portée de tous. En effet nous sommes dans une société où l'image est partout. Mais c'est souvent une image que l'on peut zapper, avancer, reculer, gérer. Or devant cet afflux d'images, nos contemporains ont de plus en plus besoin de participer à des spectacles vivants. De découvrir le bonheur d'être au coude à coude, avec les comédiens mais aussi avec les autres spectateurs, d'être en communion avec la salle toute entière, de vivre un spectacle en direct et d'y entrer sans pouvoir l'avancer, le reculer... C'est un moment inoubliable que doit pouvoir vivre un maximum de personnes pour cette raison, le

concept des Spectacles de Vendée est particulièrement intéressant, à encourager et à développer.

Etes-vous déjà venu jouer en Vendée ?

Non, mais c'est avec un grand plaisir que je viendrais pour la première fois jouer en Vendée dans *Six heures au plus tard* d'une part parce que je connais la Vendée pour y avoir des attaches familiales mais aussi parce que je suis le parrain de la maison Perce Neige de Givrand. La pièce que je jouerai devant le public vendéen, *Six heures au plus tard* met en scène deux personnages complètement différents. Or, les circonstances les amènent à devoir passer plusieurs heures en tête à tête. C'est un huis clos à la fois drôle et touchant que je joue avec l'excellent Franck Lorrain.

Les Spectacles de Vendée en mars

Mercredi 7 mars

Peter Hens et Bart van Caenegem

La Framboise frivole Pomposo

Salle des fêtes, Montaigu - 20h30

Ouverture billetterie : 5 février - 10h

Molière 2004, Meilleur spectacle de divertissement

Vendredi 9 mars

Les Trompettes de Lyon Canard laqué

Salle du Goëland, L'Aiguillon-sur-

mer - 20h30

Ouverture billetterie : 6 février - 10h
Prix SACEM/SACD du Festival d'Humour de Saint-Gervais

Mardi 13 mars

Six heures au plus tard

de Marc Perrier

mise en scène de Marc Perrier avec Pierre Mondy et Franck Lorrain
Salle de l'Échiquier, Pouzauges - 20h30

Ouverture billetterie : 9 février - 10h

VENDREDI 9 FÉVRIER Pays de Sainte-Hermine

Musidora enchante
«Les Veillées Musicales»

La prochaine date des «Veillées Musicales», programmation de soirées proposées par les associations du canton de Sainte-Hermine jusqu'au 24 mars, a lieu le vendredi 9 février à 20h30, à l'église de La Caillière St Hilaire. Votre soirée se déroulera agréablement en compagnie de «Musidora», «Les Veillées Musicales» ayant pour objectif de proposer aux spectateurs des rencontres musicales rassemblant des orchestres, des chorales et des ensembles musicaux. Notez d'ores et déjà sur vos agendas le prochain concert des Veillées Musicales : samedi 3 mars prochain à 20h30 à l'église de St-Etienne-de-Brillouet. Au programme : l'OCPL (Orchestre de Chambre de la Société Philharmonique de Luçon).



Renseignements : 02 51 27 39 32.
Tarifs : 7€, 3€ (- 15 ans), 30€ pour les 5 concerts.

DIMANCHE 11 FÉVRIER Randonnées à Notre-Dame Direction Noirmoutier sur les pistes cyclables



Le Comité Cycliste Montois de Notre-Dame-de-Monts organise diverses manifestations sportives tout au long de l'année : criteriums, les deux jours de Vendée Ufolep 2007, des randonnées VTT et pédestre etc. Votre prochain rendez-vous a lieu le dimanche 11 février à Notre-Dame-de-Monts où vous pourrez prendre le départ de plusieurs randonnées. Cette journée sportive est l'occasion de partir à la découverte des pistes cyclables du Pays de Monts jusqu'à Noirmoutier. Pour les vététistes, les circuits vont de 25 à 60 km ; quant aux marcheurs, leur périple les rapprochera au fil des kilomètres, de 14 à 18 selon les circuits, de l'île de Noirmoutier.

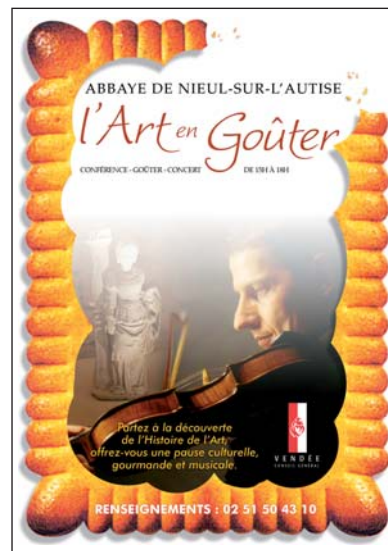
Renseignements : 02 51 58 84 02

DIMANCHE 4 MARS L'Art en Goûter à Nieul

Conférence sur l'Antiquité

Le prochain rendez-vous de l'Art en Goûter a lieu le dimanche 4 mars, de 15 h à 18 h à l'Abbaye de Nieul-sur-l'Autise. Pour débiter cette rencontre culturelle, Laure Chevalier, Docteur en histoire et archéologie des mondes anciens et archéologue, vous invite à assister à sa conférence sur l'Antiquité, à 15h. Place ensuite à l'habituel goûter, à 16h30 dans la salle capitulaire. Après cette pause bien méritée, vous saurez sans nul doute apprécier le concert qui aura lieu à 17 h dans l'église de Nieul. L'Art en Goûter reçoit le contre-ténor Alexis Vassiliev accompagné par la pianiste Katia Nemirovitch Dantchenko. Le programme vous fera voyager des airs baroques italiens aux mélodies romantiques russes. Prochains rendez-vous de l'Art en Goûter, les 25 mars et 15 avril.

Renseignements : 02 51 50 43 03.
Tarifs : 8€ et 5€.



SAMEDI 10 FÉVRIER Haras de la Roche Journée de l'élevage vendéen

Pôle central de la filière cheval vendéenne, le Haras de La Roche-sur-Yon accueille samedi 10 février la journée de l'élevage vendéen. Après une matinée et un début d'après-midi réservés aux professionnels, le public est invité à partir de 15h à venir découvrir la fine fleur des chevaux de la région. Une présentation

dynamique, mêlant toutes les formes d'équitation, permettra aux petits et grand de se familiariser avec tous les types et races de chevaux concernés par cette journée. Un spectacle à apprécier en famille !

Renseignements : 02 51 37 48 48
Entrée libre



VENDREDI 23 FÉVRIER

Chantonnay Trompettes et orgues

Tous les mélomanes sont conviés le 23 février dans l'église de Chantonnay pour un concert de trompette et d'orgue organisé par l'Association pour les Loisirs Equestres Réorthais (ALER). David Rouault, trompette solo de l'orchestre de Macao et Pierre Cambourian titulaire des orgues de Saint Vincent de Paul à Paris interpréteront des œuvres de Vivaldi, Marcello, Viviani, Brandt et Ponchielli. Un intermède musical organisé par des cavaliers pour le plaisir de tous.

Renseignements, réservations :
02 51 27 83 33 ou 06 15 89 90 45
Tarifs : 13€, étudiants : 7€, moins de 16 ans : gratuit

SAMEDI 24 FÉVRIER

Les Hivernales Musique cubaine au Potager

Autant vous prévenir tout de suite, le Potager Extraordinaire de La Mothe-Achard, du moins sa grange, sera bientôt le théâtre d'une soirée salsa et musique cubaine. Rendez-vous le samedi 24 février à 20h30 pour une soirée colorée. C'est la première fois que le Potager accueille un concert mais c'est aussi une première pour «Les Hivernales» qui ont choisi cette année de faire vibrer le public avec *Candela Mi Son*, groupe français né en 2001 d'une rencontre avec le chanteur cubain Ruben Rodriguez. Le groupe forge son identité dans un métissage de musique cubaine et noire américaine que vous pouvez retrouver dans leur album *Tomame*. Et puis, rien d'étonnant à ce que le groupe soit sur scène au Potager puisque «le guiro», l'un des instruments que le groupe affectionne est issu du royaume des courges...

Renseignements : 02 51 05 90 49
(du mardi au samedi de 9h à 12h30).
Tarifs : 8€ (gratuit - 10 ans).

DU 17 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS Circuit des plages Vendéennes Du beau monde pour la 21^e édition

Attention : si le circuit des plages vendéennes n'est pas une course, il n'empêche que l'épreuve, cette année encore, promet d'être disputée. En effet, les meilleures formations de cyclistes amateurs s'affronteront entre le 17 février et le 1^{er} mars avec un seul objectif en tête : préparer au mieux la saison à venir et pourquoi pas franchir un palier, puisque les meilleurs coureurs de l'épreuve sont

pour la plupart ensuite passés professionnels. On peut par exemple citer, parmi les anciens vainqueurs, Frédéric Guesdon, aujourd'hui à La Française des Jeux et vainqueur entre autres des classiques Paris-Roubaix en 1997 et Paris-Tours l'an dernier, ou son coéquipier Damien Nazon, qui totalise 33 victoires à son palmarès. Plébiscité pour son organisation sans faille et ses routes en excellent état, le circuit des plages vendéennes verra encore cette année des dizaines de coureurs de toutes nationalités s'affronter sur les routes du département. Si la victoire n'est pas forcément l'objectif principal des concurrents, encore en rodage, nul doute qu'à l'approche des lignes d'arrivée, le sentiment de compétition prendra le dessus sur le reste, ce qui promet un beau spectacle !



Le circuit des plages vendéennes

17 février : Le Perrier
18 février : Luçon
20 février : Saint-Urbain
22 février : Saint-Jean-des-Landes
24 février : Chantonay
25 février : Saint-Gilles-Croix-de-Vie
27 février : Saint-Maixent-sur-Vie
1^{er} mars : Moutiers-les-Mauxfaits

■ Renseignements : 02 51 32 53 69

DU 9 AU 12 FÉVRIER Belleville-sur-Vie Belleville, capitale des artistes

La 17^e édition de l'exposition d'artistes organisée par l'association Art et Vie à Belleville-sur-Vie aura lieu du 9 au 12 février. L'objectif est de faire découvrir au public les artistes vendéens, peintres et sculpteurs, une quinzaine d'entre eux seront exposés.



«Nous cherchons aussi à présenter les d'autres dimensions de l'art», explique Bernard Praud président de l'association. C'est pourquoi les quatre coins de la salle d'exposition seront occupés par des artistes qui présenteront leur travail, l'un réalisera des tableaux en plumes d'oiseaux, d'autres présenteront les arts du jeu, en particulier du jeu d'échec, un autre des aimants et enfin un poète pourra parler de son métier. Mais l'exposition de Belleville-sur-Vie, c'est aussi, une après-midi poétique et un «tremplin d'artistes», concours mis en place pour permettre à une dizaine de jeunes artistes méconnus de pouvoir exposer leurs œuvres à la prochaine édition de l'exposition.

■ Renseignements : 02 51 41 12 85
ou 02 51 41 11 17

DEPUIS LE 2 FÉVRIER Cédéthèque de Montaigu «Voyage au cœur de l'imaginaire»

«Voyage au cœur de l'imaginaire» : laissez-vous tenter par cette nouvelle animation proposée par la cédéthèque de Montaigu qui vous invite à venir découvrir jusqu'au 4 avril, les personnages des contes et légendes. Plusieurs temps forts et deux expositions vous feront croiser les lutins, fées, farfadets et licornes qui peuplent l'univers merveilleux et fantastique d'hier et d'aujourd'hui.

«J'utilise toutes les sources pour recréer des mises en scène oniriques et nostalgiques, tout en recherchant perpétuellement une évasion plutôt qu'une illustration de la réalité.» Cette citation est celle d'Alexandre Lamotte, peintre vendéen spécialiste de la représentation de l'imaginaire qui expose ses toiles à la cédéthèque jusqu'au 4 avril. Né en 1976, ce jeune artiste a ouvert son atelier



au public à Vouvent depuis 2004. Influencé par des peintres tels que Turner ou Rembrandt, passionné de mythologie, de littérature, de contes et de légendes, il trouve naturellement sa place dans ce voyage. Une deuxième exposition, «Vendée, terre de Légendes», vous fera côtoyer les célèbres personnages Mélusine ou Barbe Bleue mais aussi les animaux (garous, galipotes, la Malebête...) que l'on connaît bien chez nous.

Spectacle de magie avec l'aventurier Yvan...

Quant aux enfants, qu'ils ne manquent pas le spectacle de magie qui leur est proposé mercredi 21 février, à 15h30, à la cédéthèque de La Gaubretière. Attention, le nombre de places est limité, pensez à vous inscrire ! Sébastien Paris propose aux enfants de 7 à 11 ans un magnifique spectacle auquel ils participeront. Les jeunes invités, costumés, iront sur scène pour jouer les personnages du spectacle, comme la princesse ou les brigands et réaliser les défis magiques qui les aideront à continuer le voyage. Un voyage qui les transportera du Far West aux mers du Sud avant d'assister au splendide numéro final concocté par leur héros Yvan... Mais chut ! Un magicien ne dévoile jamais ses tours !

■ Renseignements : 02 51 06 43 43

À PARTIR DU 19 FÉVRIER Programme culturel de La Tranche-sur-Mer Des vacances d'hiver sous les Reflets d'eau

Reflets d'eau est le nom du programme culturel de La Tranche-sur-Mer



qui vous attend de pied ferme à partir du 19 février. Il s'agit comme son nom l'indique, de présenter toute une série d'animations sur le thème de l'eau qui offre aux organisateurs une bonne source d'inspiration. Au programme des vacances d'hiver, deux expositions, du 19 février au 3 mars à l'Office de tourisme, durant lesquelles vous réfléchirez au thème «Derrière mon robinet coule une rivière» et «Eaux, vie quel équilibre ?». Mercredi 21 février, conférence sur le thème de

l'eau avec l'ADEV, salle des Floralies à 17h. Samedi 24 février, soirée «Zen-attitude» à la piscine L'Auniscéane. Et mercredi 28 février, 10h/12h, visite de la station d'épuration de La Tranche et de 14h à 17h30, visite du barrage et de l'usine de traitement de l'eau de St Vincent-sur-Graon. L'ouverture des inscriptions a lieu deux semaines avant la date de chaque animation.

■ Renseignements et inscriptions : 02 51 30 37 01

SAMEDI 3 MARS Stage adulte EDP L'art de la calligraphie

Pour découvrir ou se perfectionner dans l'art de la calligraphie, l'Ecole Départementale du Patrimoine propose un stage pour les adultes le samedi 3 mars avec Coralie Sellier, calligraphe, à l'abbaye royale de Nieul-sur-l'Autise. Au programme, sont prévus, la découverte de la calligraphie ou l'art

de copier les manuscrits, un historique de la calligraphie et une initiation à l'écriture onciale avec des exercices sur des planches d'écriture.

■ Renseignements : 02 51 47 61 41.
Tarifs : 45€ par personne.
Durée : de 9h30 à 17h30



DEPUIS LE 3 FÉVRIER Exposition aux Sables d'Olonne «Réveillez les sablaises !»



L'élection de la Reine des Sables a lieu cette année le samedi 31 mars, mais diverses animations ont été organisées en amont pour marquer cet événement dont la renommée n'est plus à faire. Ainsi, depuis le 3 février, vous pouvez visiter l'exposition «Réveillez les sablaises !» qui se tient à l'Abbaye Ste Croix des Sables d'Olonne. Affiches, peintures, objets divers, vaisselle qui ont revêtu l'image de la Sablaise durant ces dernières décennies se laisseront admirer par vous, public, jusqu'au 4 mars pro-

chain. Une façon de rendre hommage à toutes celles qui ont prêté leur beauté et accepté d'être pendant un an l'ambassadrice des Sables d'Olonne en portant la couronne de la Reine des Sables. Ne manquez non plus, la conférence sur l'image emblématique de la Sablaise que Benoît Decron, conservateur en chef du musée, donne le jeudi 8 février.

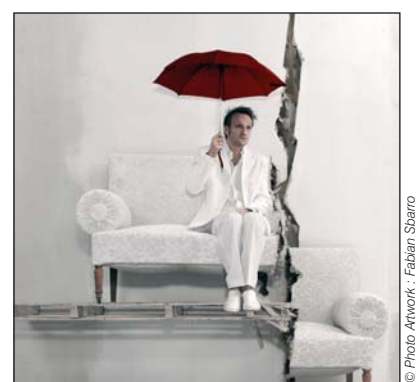
■ Renseignements : 02 51 32 01 16.
Tarifs (visite musée + expo) : 4,60€, 2,30€.

DIMANCHE 25 FÉVRIER «Les Soirées Galipeau» du Pays de Pouzauges Deux rendez-vous en chanson autour d'une crêpe !

Il suffit d'un peu de curiosité, dit-on au sein de l'association Arts-métiss pour pousser la porte d'une de leurs «Soirées Galipeau». Leur programmation en effet privilégie la découverte d'artistes au cours de soirées se déroulant dans des lieux publics ou privés et ce, jusqu'à la fin de l'année. Votre prochain rendez-vous a lieu le dimanche 25 février, à 16h, à la crêperie La Ch'mi de Saint-Mesmin. Au programme de cette soirée qualifiée de «Galicopinage» organisée ce soir-là par l'associa-

tion Chants-sons, vous entendrez deux chanteurs, Thierry Romanens et Arnaud Lévêque. Le premier est suisse, haut en couleur et vous fera danser et faire la fête au son du violon et de la guitare. Le second aime et chante Ferré, occupe la scène à lui tout seul et vous fera entendre combien il aime son piano presque autant que les textes de ses chansons...

■ Réservations : 02 51 91 27 37.
Tarifs : 15€. www.artsmetiss.com





POLLUTION - 7 ans après la marée noire

Procès de l'Erika : les leçons doivent être tirées

Souvenez-vous : le 12 décembre 1999, pris dans une tempête, le pétrolier Erika se coupait en deux, déversant sur les côtes vendéennes plus de 20 000 tonnes de fioul lourd, et provoquant la plus grande catastrophe écologique ayant jamais touché notre département. Plus de 7 ans après ce drame, l'affréteur du pétrolier, Total et la société de classification Rina vont comparaître le 12 février, avec d'autres personnes physiques et morales, devant le tribunal correctionnel. La Vendée attend beaucoup de ce procès : que soient reconnues toutes les responsabilités, que soient enfin totalement indemnisées l'ensemble des victimes de la catastrophe, et qu'à l'issue de la procédure, des mesures fermes soient enfin prises pour interdire aux navires poubelles battant pavillon de complaisance de croiser dans les eaux françaises et européennes. Objectif : prévenir tout risque futur de marée noire. Mais si, par malheur, il devait y avoir un deuxième Erika, le département serait prêt à réagir efficacement, avec le chalut Thomsea et la mobilisation de tous. La Vendée a tiré les leçons de 1999. Maintenant, elle réclame justice.

Le 12 février, ils seront une quinzaine face aux juges du tribunal correctionnel de Paris : 5 personnes morales et 11 personnes physiques, pour répondre de complicité de mise en danger de la vie d'autrui et pollution maritime. À l'extérieur, l'attente est immense. Toutes les personnes touchées par la marée noire, qui a sali plus de 400 km de côtes de la Vendée au Finistère, vont enfin savoir qui sont les responsables de cette catastrophe et qui va payer. Car, outre les incidences écologiques, avec plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux tués et tout un écosystème menacé, les conséquences économiques ont été terribles : bateaux de pêche bloqués dans les ports, réservations touristiques annulées, parcs à huîtres fermés...

que les responsabilités de chacun ne sont pas clairement établies, explique Dominique Souchet, vice-président de la commission pêche au Parlement européen à l'époque du naufrage. Nous attendons de la Justice qu'elle fasse toute la lumière sur ce sujet, pour permettre que ce soient les responsables et non les victimes qui prennent en charge le préjudice. Le Conseil Général va d'ailleurs demander la réparation du préjudice moral subi par la Vendée, dont l'image touristique a été sérieusement écornée par la marée noire. Pour les parties civiles, il ne fait aucun doute que les responsables de la catastrophe sont l'État, le RINA (la société de classification qui a autorisé l'Erika à naviguer) et Total. Cette certitude a été confirmée en 2001 lors de la remise

par Philippe Clouet, expert maritime agréé par la Cour d'appel de Rennes et la Cour de Cassation, d'un rapport qui établit de manière accablante la responsabilité du groupe pétrolier. Selon ce rapport, le groupe pétrolier a commis 7 irrégularités majeures, de l'agrément de l'Erika qui n'était plus valable au dépassement de la charge autorisée. L'État a lui méconnu la gravité de la situation de l'Erika pendant la tempête alors que le RINA a failli lors des derniers travaux de réparation effectués sur le cargo. Le renvoi de Total devant le tribunal est un premier pas en avant, mais la procédure risque de durer encore longtemps. Le naufrage a eu lieu il y a 7 ans. S'il le faut, les victimes patienteront encore. Une chose est sûre : elles iront jusqu'au bout.

Indemniser les victimes

Le coût estimé de la facture approcherait le milliard d'euros, dont 160 pour la seule Vendée, selon une étude menée par le cabinet Mazars & Guérard à la demande de l'association Ouest Littoral Solidaire. Or le Conseil Général de la Vendée, qui s'est porté partie civile, constate que l'indemnisation des victimes est aujourd'hui très éloignée du préjudice réel subi. «Le problème dans ce dossier, c'est



Témoignages

Jacques Sourbier, ostréiculteur à La Guérinière et président de la section conchylicole de la région Ré-Centre-Ouest

«Au moment de la marée noire, nous avons appliqué un principe de précaution, avec une surveillance renforcée de nos parcs à huîtres. Le fioul de l'Erika avait été poussé directement sur les plages par la tempête, et nos huîtres, élevées sous l'eau à une profondeur relative, avaient été épargnées. Mais nous avons souffert d'un gros déficit d'image. Il y a donc eu un gros préjudice pour la filière. Pour être indemnisés, nous n'avons d'autre choix que de fermer nos parcs. Il est important que les responsabilités des uns et des autres soient établies, pour que tous les préjudices soient reconnus et que toutes les victimes soient indemnisées.»



Franck Chadeau, dirigeant de la chaîne de camping Chadotel

«La marée noire de l'Erika a été une véritable catastrophe économique. Nous avons souffert pendant trois ans d'un déficit d'image, alors que le littoral avait été nettoyé en profondeur et n'avait sans doute jamais été aussi propre ! Nous avons été indemnisés en partie, mais nous n'attendons plus rien de ce côté là. Il faut surtout que le procès soit exemplaire, pour que les armateurs comprennent les leçons. Car hélas, rien ne nous protège de la lourde menace d'un Erika bis.»



Thierry Thomazeau, patron pêcheur à l'époque

«La marée noire ? Nous avons dû quitter nos zones de pêche la rage au ventre. Le port a été fermé 3 semaines, en pleine période de fêtes. Pas de pêche, pour nous, pas de revenus. Sans compter ensuite le déficit d'image ! À cause de la lenteur des procédures, nous n'avons pas demandé d'indemnisation : ce serait arrivé 10 ans après, trop tard. Il faut maintenant tirer les leçons de ce procès, que les armateurs, les affréteurs, les pétroliers et éventuellement les capitaines prennent conscience de leur responsabilités. Regardons ce qui se fait en Amérique. Là-bas, les conditions sont drastiques, avec des pétroliers à double coque, des conditions de sécurité maximales. En Europe, rien... On n'a pas retenu la leçon.»



La Vendée en pointe dans le combat anti-marée noire

Au souvenir de ces plages couvertes de mazout, difficile d'imaginer que quelque-chose de positif est sorti du naufrage de l'ERIKA. Et pourtant, de cette catastrophe, le Conseil Général et les Vendéens ont tiré de précieux enseignements, qui allaient leur servir moins de 3 ans plus tard lors du naufrage du PRESTIGE en novembre 2002. Mais le problème des marées noires et des navires poubelles dépasse le cadre de la Vendée. Là aussi, le Conseil Général se bat, pour qu'à l'avenir, seuls des pétroliers sûrs et contrôlés naviguent très au large de nos côtes.

Plus jamais ça ! Ce cri du cœur poussé après le naufrage de l'ERIKA aurait-il été vain ? Quand la Vendée pensait encore ses plaies après la marée noire de 1999, le PRESTIGE sombrait au large de la Galice. Les courants marins poussaient une partie du mazout vers les côtes vendéennes. «La marée noire du PRESTIGE a causé des dégâts immenses sur les côtes espagnoles. Mais cette fois si la Vendée a été relativement épargnée, c'est aussi parce que nous avons su réagir à temps et nous mobiliser. Les Vendéens ont retenu les leçons du naufrage de l'ERIKA», affirme Philippe de Villiers. Pour preuve, l'invention du patron pêcheur de Saint-Gilles Thierry Thomazeau, le THOMSEA, saluée par tous et qui a permis de limiter les dégâts lors du naufrage du PRESTIGE. «L'idée de mon système a germé lors du naufrage de l'Erika, explique Thierry Thomazeau. Sur le moment, j'ai décidé d'utiliser un chalut conçu au moment de l'AMOCO CADIZ. Nous avons récupéré 8 tonnes de boulettes de fioul.» La suite, c'est la conception de son propre modèle, avec une poche que l'on change une fois pleine et une armature flexible pour surmon-

ter les creux de plus de trois mètres. Le THOMSEA est né. Ironie du sort : Thierry Thomazeau dépose le brevet le jour où le naufrage du PRESTIGE est rendu public. Le chalut fait ses preuves immédiatement. La suite, c'est la construction d'une centaine de THOMSEA en Vendée. «De quoi faire face à une prochaine grosse marée noire.» Ce type de réaction, comme le nombre élevé de volontaires qui ont, pendant des semaines, nettoyé le littoral souillé, démontre la capacité de réaction des Vendéens quand ils sont confrontés à un danger commun.

Exiger l'interdiction des pavillons de complaisance

Mais ce n'est pas suffisant. «Il faut des mesures fortes à l'échelle européenne, exige Dominique Souchet. Aujourd'hui, le Conseil Général se bat pour la mise en place d'une politique claire, pour prévenir en amont tout nouveau risque de marée noire. Il faut interdire la navigation dans les eaux européennes des pétroliers battant pavillon de complaisance. Il faut surtout, et j'espère que le procès qui va s'ouvrir y aboutira, mettre fin à l'irresponsabilité des affréteurs et des armateurs des pétroliers dont le naufrage survient dans les eaux européennes.» Et de conclure : «Le procès de l'ERIKA doit nous permettre de tirer les leçons du passé, pour éviter que de pareilles catastrophes se reproduisent.» La procédure risque de durer longtemps encore. En cas de nouveau naufrage, la Vendée a démontré qu'elle était prête. Mais il vaudrait mieux pour tout le monde que la flotte de THOMSEA reste dans les ports, et que les chaluts vendéens continuent à remplir leur mission première : la pêche.

